



MAFAP SPAAA

Monitoring African Food and Agricultural Policies
Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique

**GUIDES MÉTHODOLOGIQUES DE MISE EN OEUVRE DU
SPAAA:
VOLUME II. ANALYSE DES DÉPENSES PUBLIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

JUILLET 2013



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Citation suggérée:

Ghins, L., Ilicic-Komorowska, J., Mas Aparisi, A (2013). Guides méthodologiques de mise en œuvre du SPAAA: Volume II. Analyse des dépenses publiques pour l'alimentation et l'agriculture. Notes techniques du SPAAA, FAO, Rome, Italie.

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Cette note technique est un produit du projet de Suivi des Politiques Agricoles et Alimentaires en Afrique (SPAAA). Il s'agit d'un document technique destiné à être utilisé par les praticiens intéressés par la mise en oeuvre de la méthodologie SPAAA d'analyse des dépenses publiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Cette note a été préparée par Alban Mas Aparisi (FAO) et Léopold Ghins (FAO), sur la base du travail précédent réalisé par Joanna Ilicic-Komorowska (OECD). Elle a reçu des contributions de Joanna Ilicic-Komorowska (OCDE), Amos Kienou (DGP, Burkina Faso), Nancy Laibuni (KIPPRA, Kenya) et Sibiri Yameogo (DGP, Burkina Faso). Elle a également bénéficié de discussions avec les partenaires pays du SPAAA lors de l'atelier des leçons apprises du SPAAA qui s'est tenu à Addis-Abeba en Juin 2013. Des exemples spécifiques ont été extraits de multiples notes techniques et bases de données dépenses publiques SPAAA. Ces dernières sont disponibles sur le site internet du SPAAA.

SPAAA est mis en oeuvre par l'Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture (FAO), en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) ainsi que des partenaires nationaux dans les pays participants. Il est soutenu financièrement par la Fondation Bill et Melinda Gates, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et la FAO.

L'analyse présentée dans ce document est le résultat de partenariats établis dans le contexte du projet SPAAA avec les gouvernements des pays participants et d'une diversité d'institutions nationales.

Pour plus d'informations : www.fao.org/mafap

TABLE DES MATIÈRES

Partie I. INTRODUCTION.....	7
1.1 Objectif de l’analyse SPAAA des dépenses publiques.....	7
1.2 Portée.....	8
1.3 Le SPAAA et les autres travaux sur les dépenses publiques	8
Partie II. CONTEXTE THÉORIQUE	11
2.1 Quelles mesures des dépenses prendre en compte?	11
2.2 Classification SPAAA.....	11
2.3 Estimer les transferts budgétaires	15
Couverture exhaustive des institutions, des niveaux d’administration et des instruments de financement.....	15
Planification budgétaire et dépenses effectives	16
Traitement des coûts administratifs des politiques	17
Traitements des investissements ponctuels et des dépenses de fonctionnement	17
2.4 Estimer le soutien basé sur le manque à gagner budgétaire.....	18
2.5. Aide et dépenses publiques.....	19
Correspondance entre l’aide et les dépenses publiques.....	19
Types d’aide extérieure	19
2.6 Principaux indicateurs de l’analyse SPAAA des dépenses publiques.....	20
Partie III. DIRECTIVES PRATIQUES	23
3.1 Données nécessaires pour l’analyse	23
Données quantitatives.....	23
Données qualitatives	24
3.2 Collecte des donnés	25
Données quantitatives: dépenses	26
Données qualitatives: description des projets et programmes	26
3.3 Attribuer des catégories SPAAA.....	27
3.4 Saisir et arranger les données sur Excel.....	31
Première feuille Excel: description des mesures.....	31
Deuxième feuille Excel: classification des mesures.....	33
Troisième feuille Excel: indicateurs généraux	34
3.5 Analyser les données	35
Analyse du niveau des dépenses publiques en direction du secteur agricole	36
Analyse de la composition des dépenses publiques en direction du secteur agricole	37

Spécifiques à l’agriculture et en soutien à l’agriculture	37
Catégories de dépenses spécifiques à l’agriculture et en soutien à l’agriculture	38
Analyse de l’allocation des dépenses publiques par produit	39
Produits uniques, groupes de produits et tous les produits	40
Structure des dépenses vers les produits uniques et les groupes de produits	41
Analyse du rôle de l’aide	42
3.6 Rédiger la note technique d’analyse des dépenses publiques	42
RÉFÉRENCES	43
ANNEXES.....	45
Annexe 1. Comparaison de l’analyse des dépenses publiques du SPAAA, de la Banque mondiale et du ReSAKSS	46
Annexe 2. Exemples concrets et pense-bêtes pour toutes les catégories SPAAA.....	49
Annexe 3. Classification des dépenses publiques – version modifiée proposée.....	54
Annexe 4. Faire le lien sur Excel.....	57

Liste des acronymes

CFAP	Classification des fonctions de l'administration publique
DGPER	Direction générale de la promotion de l'économie rurale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PER	Examen des dépenses publiques
PPMED	Division de la planification, du suivi et de l'évaluation des politiques
RESAKSS	Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance
SPAAA	Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Liste des illustrations

Figure 1. Vue schématique des catégories SPAAA des dépenses publiques	14
Illustration 2. Saisie d'un programme dans le modèle SPAAA des dépenses publiques.	33
Illustration 3. Filtre dans la feuille "Description des mesures" des modèles du SPAAA.	34
Illustration 4. Part des dépenses totales publiques allouées à l'agriculture au Burkina Faso: dépenses budgétées et effectives, 2006-2010.	36
Illustration 5. Composition des dépenses publiques pour l'agriculture et l'alimentation en Tanzanie, 2006/07-2010/11.	38
Illustration 6. Composition des dépenses publiques pour l'agriculture et l'alimentation en Tanzanie: dépenses spécifiques à l'agriculture, moyenne 2006/07-2010/11.	39
Illustration 7. Dépenses spécifiques à l'agriculture au Burkina Faso en soutien aux produits, en millions de FCFA, 2006 – 2010.	40
Illustration 8. Soutien aux produits uniques et aux groupes de produits au Kenya: moyenne 2006-2010, part des groupes de produits les plus importants au sein des dépenses spécifiques à l'agriculture	41

Liste des encadrés

Encadré 1. Classification SPAAA des dépenses publiques en soutien au secteur alimentaire et agricole	12
Encadré 2. Exemples concrets pour la couverture des institutions, des niveaux d'administration et des instruments de financement	15
Encadré 3. Exemples concrets de dépenses effectives et de dépenses budgétées.....	16
Encadré 4. Exemples concrets pour le traitement des coûts administratifs.....	17
Encadré 5. Exemples concrets de données agrégées et désagrégées	24
Encadré 6. Exemple concret de données qualitatives	25
Encadré 7. Exemple concret de données quantitatives: le Ghana.....	26
Encadré 8. Exemples concrets des principes de base de la classification	28
Encadré 9. Exemples concrets: cas difficiles de classification.....	29

Partie I. INTRODUCTION

L'objectif de ce document est de fournir une explication et une orientation claires sur la méthodologie et le processus utilisés pour produire une analyse SPAAA des dépenses publiques. Ce document est donc conçu pour être un guide exhaustif pour l'analyste qui commence à travailler sur l'analyse SPAAA des dépenses publiques, depuis la méthodologie qui sous-tend l'analyse jusqu'à la rédaction de la note technique.

Ce guide adopte une structure «étape par étape». Il présente tout d'abord l'objectif et la portée de l'analyse SPAAA des dépenses publiques (Partie 1), suivi du contexte théorique (Partie 2), et enfin des étapes requises afin de fournir le produit final (Partie 3): besoins et collecte de données (partie 3.1 et 3.2), classification (3.3), entrées dans la base de données (3.4), analyse et rédaction (3.5 et 3.6).

Afin d'utiliser ce guide de manière efficace et de produire la meilleure analyse des dépenses publiques, il est recommandé que l'analyste ne saute aucune de ces étapes.

1.1 Objectif de l'analyse SPAAA des dépenses publiques¹

Les gouvernements africains manquent souvent d'informations bien organisées qui leur permettraient d'analyser systématiquement la performance des dépenses publiques qui affectent les secteurs alimentaire et agricole. Ils reconnaissent la nécessité de développer régulièrement de telles informations afin de faire des choix de politiques rationnels basés sur des données concrètes, et celle de développer des indicateurs appropriés comme pré-requis important pour l'analyse des politiques ainsi que pour un processus budgétaire efficace.

Le besoin de combler ce manque d'information est particulièrement important étant donné la reconnaissance croissante du rôle que doit jouer le secteur agricole dans l'augmentation des revenus, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire (comme le reflète le Rapport sur le développement dans le monde 2008 de la Banque mondiale) et l'ensemble d'engagements politiques qui ont découlé de ce changement de paradigme. Le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) 2003 de l'Union africaine fixe, notamment, un objectif de 6% pour la croissance agricole tandis que, en vertu de la Déclaration de Maputo de 2003, ses membres se sont engagés à allouer au moins 10% des dépenses publiques au développement agricole et rural. Au moment où l'aide et les ressources nationales allouées à l'agriculture augmentent, il est important de mettre en place des systèmes pour le suivi de l'efficacité des différents types de dépenses.

La composition des dépenses publiques en soutien à l'agriculture est tout aussi importante, sinon davantage, que le montant total. Il peut y avoir des arbitrages entre les dépenses de différentes catégories (par exemple, dépenses en faveur des infrastructures rurales contre subventions pour des semences et des engrais) et il peut y avoir des complémentarités (par exemple, dépenses pour des services de vulgarisation et le développement d'infrastructures qui permettraient aux agriculteurs de mettre leurs produits sur le marché).

¹ La majeure partie de la partie 1 provient de Illicic-Komorowska, J., 2011.

Les indicateurs des dépenses publiques proposés ici offrent à la fois un suivi du niveau et la composition des dépenses en soutien au développement du secteur alimentaire et agricole et à établir un lien entre les allocations d'aide et les dépenses nationales. Ceci devrait permettre de mieux évaluer si les ressources sont allouées à des secteurs prioritaires, si elles répondent aux besoins d'investissement et si elles sont cohérentes avec les objectifs politiques du gouvernement. De manière générale, ils devraient également montrer si les aides publiques au développement sont alignées avec les priorités nationales.

1.2 Portée

La méthode se propose d'appréhender toutes les dépenses publiques entreprises en faveur du développement du secteur alimentaire et agricole depuis ces sept dernières années en remontant, idéalement, jusqu'en 2006. Ceci recouvre les dépenses financées par les budgets nationaux, qu'il s'agisse de l'administration centrale ou régionale, indépendamment du ministère ou de l'agence qui met en œuvre la politique, et l'aide extérieure fournie soit par des gouvernements locaux, soit par des projets spécifiques menés par des organisations internationales.

L'analyse se concentre en premier lieu sur le secteur alimentaire et agricole, cependant, dans certains pays, la sylviculture et la pêche peuvent représenter une partie importante de l'activité rurale et être incluses dans la portée du projet.

En outre, l'analyse cherche à saisir toutes les dépenses publiques vers les zones rurales car elles peuvent avoir un rôle important pour le développement du secteur agricole même si elles ne sont pas spécifiques à ce secteur. Cette dernière information aidera également à établir une vue d'ensemble de l'environnement politique général du pays et à déterminer si les dépenses de soutien sont biaisées en faveur ou au détriment des zones rurales dans des domaines aussi importants que les infrastructures, la santé et l'éducation.

Il est important de noter que, dans le cadre du PDDAA, les pays africains sont tenus de rendre compte de leurs dépenses selon la Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP ou COFOG en anglais) des Nations Unies. La CFAP fait une distinction générale entre l'agriculture, la pêche et la sylviculture. La classification proposée ici est compatible avec la CFAP au sens où nous faisons également la distinction entre l'agriculture, la pêche et la sylviculture. Les catégories du SPAAA permettent également de calculer les dépenses relatives à l'agriculture selon la définition de la CFAP et même une ventilation plus précise de ces dépenses pour ces différents totaux.²

1.3 Le SPAAA et les autres travaux sur les dépenses publiques

L'analyse SPAAA des dépenses publiques est complémentaire des autres travaux sur les dépenses publiques, en particulier la Revue des Dépenses Publiques (PER) de la Banque mondiale, et de

² Il est intéressant de noter que la déclaration de Maputo appelle à des investissements dans l'agriculture qui correspondent à une définition plus générale que celle de la CFAP, alors que c'est généralement cette dernière qui est utilisée pour suivre les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif. Une classification plus large pourrait aider à surmonter cette incohérence, étant donné qu'elle pourrait fournir des informations sur les dépenses relatives à l'agriculture au sens de la CFAP mais aussi sur les dépenses en soutien à l'agriculture dans une acceptation plus générale.

l'analyse des dépenses publiques du Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance (ReSAKSS). L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), qui facilite l'analyse des dépenses publiques du ReSAKSS, fait partie du comité de pilotage du SPAAA et le Secrétariat du SPAAA collabore avec l'équipe PER de la Banque mondiale.

Les principaux domaines couverts par les analyses des dépenses publiques du PER et du ReSAKSS sont résumés en Annexe 1. Les principales contributions du SPAAA au suivi et à l'analyse des dépenses publiques sont les suivantes:

- Il instaure un système de suivi des dépenses publiques en renforçant les capacités au sein du Ministère de l'agriculture ou de l'institut de recherche.
- Le système de suivi est exactement le même, basé sur la même classification et la même méthodologie, dans tous les pays du SPAAA et il est donc comparable à travers l'Afrique. La classification repose sur les principes de classification des politiques agricoles de la méthode Estimation du Soutien à la Production (ESP) de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) mais demeure compatible avec la classification de la CFAP.
- La classification permet l'analyse désagrégée des dépenses publiques, en se concentrant sur la manière dont les mesures sont mises en œuvre plutôt que les objectifs qui leur sont attribués dans les systèmes comptables. Cela permet de faire la distinction entre les caractéristiques économiques des mesures des dépenses, et d'analyser les incitations qu'elles fournissent au développement du secteur agricole.
- Ceci permet également d'analyser les dépenses en fonction des produits de base qu'elles entendent soutenir.
- Les indicateurs des dépenses publiques peuvent être intégrés dans le calcul des indicateurs SPAAA d'incitations par les prix pour évaluer le niveau de soutien aux producteurs (voir le volume 1 des guides méthodologique) et la cohérence globale des politiques agricoles dans le pays.

Partie II. CONTEXTE THÉORIQUE

2.1 Quelles mesures des dépenses prendre en compte?

L'analyse SPAAA considère toutes les mesures des dépenses qui génèrent des transferts monétaires explicites ou implicites en soutien au développement du secteur alimentaire et agricole. Les transferts monétaires vers l'alimentation ou l'agriculture sont ainsi systématiquement pris en compte, qu'ils soutiennent directement des agents du secteur agricole (par exemple, les subventions aux intrants), soutiennent collectivement les agents du secteur agricole (la recherche, par exemple) ou indirectement le secteur agricole (la santé rurale, par exemple).

En revanche, les mesures des dépenses transversales qui visent l'ensemble des secteurs économiques ne sont pas considérées même si elles génèrent des transferts monétaires en direction du secteur agricole.

De même, les mesures des dépenses sont prises en compte et classées selon la façon dont elles sont mises en œuvre et **non sur la base de leurs objectifs ou de leurs impacts économiques.**

Ce dernier point est extrêmement important et il est au cœur de la classification SPAAA des dépenses publiques.

2.2 Classification SPAAA

Afin d'appréhender toutes les dépenses publiques en soutien au secteur agricole et alimentaire, le SPAAA établit la ventilation suivante.

- i. Une distinction générale entre les politiques qui sont: spécifiques à l'agriculture (soutien direct au secteur agricole), en faveur de l'agriculture (soutien à travers le développement rural) et les dépenses non agricoles.
- ii. Au sein de la catégorie spécifique à l'agriculture, une distinction est faite entre le soutien aux producteurs et aux autres agents de la chaîne de valeur (par ex., subventions aux intrants) et le soutien général ou collectif au secteur (par ex., la recherche). Les agents de la chaîne de valeur comprennent les agriculteurs (producteurs), les fournisseurs d'intrants, les transformateurs, les consommateurs, les commerçants et les transporteurs.

Les dépenses spécifiques à l'agriculture doivent inclure les mesures qui génèrent des transferts monétaires vers les agents du secteur agricole ou vers le secteur dans son ensemble. Les agents, ou le secteur dans son ensemble, doivent être les seuls ou les principaux³ destinataires des transferts générés par les mesures de dépenses. Les mesures en faveur de l'agriculture doivent inclure les mesures qui ne sont pas spécifiques au secteur agricole mais qui ont une forte influence sur son développement comme, par exemple, l'investissement dans le développement rural. Toutes les mesures qui se conforment à ces critères sont prises en compte dans l'analyse, indépendamment de leur nature, de leurs objectifs ou des impacts économiques perçus.

³ Une évaluation qualitative est utilisée pour déterminer si ces derniers sont les principaux bénéficiaires

La classification détaillée des formes de soutien respecte le principe de l'OCDE selon lequel les politiques sont classées en fonction de leurs caractéristiques économiques, à savoir la façon dont elles sont mises en œuvre, ce qui constitue la base pour une analyse plus approfondie des politiques (OCDE, 2008). Les catégories utilisées par le SPAAA, cependant, sont conçues pour refléter les types de politiques appliquées dans les pays africains. Ces catégories, proposées dans l'Encadré 1, ont été élaborées à partir de l'expérience de diverses agences, dont la FAO (voir par exemple FAO, 2006), travaillant sur la question des dépenses publiques dans les pays en développement (pour un tour d'horizon complet, voir SPAAA, 2010c). Par ailleurs, à partir de l'expérience de l'OCDE, la classification proposée cherche à faire la distinction, dans la mesure du possible, entre les politiques qui fournissent des biens privés et celles qui débouchent sur des biens publics, compte tenu de leurs effets économiques différents.

Pour des exemples concrets sur la classification des mesures des politiques et des indications plus détaillées, il est fortement recommandé de consulter l'Annexe 2.

Certaines catégories de la classification peuvent être amendées et révisées pour la deuxième phase du SPAAA. De fait, les enseignements tirés de la mise en œuvre de la méthodologie au cours de la première phase ont mené à des discussions sur les améliorations à apporter à la classification. Une suggestion de nouvelle classification figure à l'Annexe 3.

Encadré 1. Classification SPAAA des dépenses publiques en soutien au secteur alimentaire et agricole⁴

<p>1. Politiques spécifiques à l'agriculture – transferts monétaires qui sont spécifiques au secteur agricole, c'est-à-dire que l'agriculture est la seule, ou la principale, bénéficiaire d'une mesure de dépense donnée.</p> <p>1.1 Paiements aux agents du secteur agroalimentaire – transferts monétaires aux agents individuels du secteur agroalimentaire</p> <p>1.1.1. Paiements aux producteurs – transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels (agriculteurs)</p> <p>A. Subventions à la production – transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur la production actuelle d'un produit agricole spécifique</p> <p>B. Subventions aux intrants – transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur l'utilisation d'intrants à la ferme:</p> <p>B1 – intrants variables (semences, engrais, énergie, crédit, autres) – transferts monétaires réduisant le coût à la ferme d'un intrant variable spécifique ou d'un mélange d'intrants variables</p> <p>B2 - capital (machinerie et équipement, irrigation sur l'exploitation, autres infrastructures de base à la ferme) – transferts monétaires réduisant le coût à la ferme des bâtiments agricoles, de l'équipement, des plantations, installations d'irrigation, installations de drainage et travaux d'amélioration des sols</p> <p>B3- services à la ferme (contrôle des nuisibles et des maladies/services vétérinaires, formation, assistance technique, vulgarisation etc., autres) – transferts monétaires réduisant le coût de l'assistance technique et de la formation données aux producteurs individuels</p> <p>C. Soutien au revenu – transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur leur niveau de revenus</p> <p>D. Non classifié – transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations permettant de les attribuer à une des catégories ci-dessus</p> <p>1.1.2. Paiements aux consommateurs – transferts monétaires aux consommateurs finaux des produits agricoles individuels sous la forme de:</p>
--

⁴ Les catégories « non-classifié » étaient auparavant dénommées « autres ». Il a été considéré que cette dénomination pouvait induire en erreur, étant donné qu'elle donne l'impression qu'elle contient « d'autres catégories », et a donc été remplacée.

- E. Aide alimentaire** – transferts monétaires aux consommateurs finaux réduisant le coût de l'alimentation
- F. Transferts en espèces** – transferts monétaires aux consommateurs finaux afin d'augmenter leurs dépenses de consommation alimentaire
- G. Programmes d'alimentation scolaire** – transferts monétaires aux consommateurs finaux fournissant de l'alimentation gratuite ou à coût réduit dans les écoles
- H. Non classifié** – transferts monétaires aux consommateurs finaux individuels pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations permettant de les attribuer à une des catégories ci-dessus
- 1.1.3. Paiements aux fournisseurs d'intrants** – transferts monétaires aux fournisseurs d'intrants agricoles individuels
- 1.1.4. Paiements aux transformateurs** – transferts monétaires aux transformateurs de produits agricoles individuels
- 1.1.5. Paiements aux commerçants** – transferts monétaires aux commerçants agricoles individuels
- 1.1.6. Paiements aux transporteurs** – transferts monétaires individuels aux transporteurs de produits de base agricoles
- 1.2. Soutien général au secteur** – dépenses publiques générant des transferts monétaires aux agents du secteur agroalimentaire **de façon collective**
- I. Recherche agricole** – dépenses publiques finançant des activités de recherche améliorant la production agricole
- J. Assistance technique** – dépenses publiques finançant l'assistance technique aux agents du secteur agricole **de façon collective**
- K. Formation** – dépenses publiques finançant la formation agricole
- L. Vulgarisation/transfert de technologie** – dépenses publiques finançant la prestation de services de vulgarisation
- M. Inspection (vétérinaire/végétale)** – dépenses publiques finançant le contrôle de qualité et la sécurité alimentaire, les intrants agricoles et l'environnement
- N. Infrastructure (routes, infrastructure d'irrigation hors exploitation, autres)** – dépenses publiques finançant des infrastructures collectives
- O. Stockage/stock publics** – dépenses publiques finançant le stockage de produits agroalimentaires
- P. Commercialisation** – dépenses publiques finançant l'assistance à la commercialisation des produits agroalimentaires
- R. Non classifié** – autres transferts collectifs aux agents du secteur agroalimentaires pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations pour les attribuer à une des catégories ci-dessus
- 1.3. Non classifié** – dépenses publiques générant des transferts monétaires au secteur agricole pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations pour les attribuer à une des catégories ci-dessus
- 2. Politiques en faveur de l'agriculture** – dépenses publiques qui ne sont pas spécifiques à l'agriculture mais qui ont une forte influence sur le développement du secteur agricole
- S. Éducation rurale** – dépenses publiques pour l'éducation dans les zones rurales
- T. Santé rurale** – dépenses publiques pour les services de santé dans les zones rurales
- U. Infrastructures rurales (routes, eau, énergie et autres)** – dépenses publiques pour les infrastructures rurales
- V. Non classifié** – autres dépenses publiques pour les zones rurales qui participent au développement du secteur agricole pour lesquelles il n'y a pas suffisamment d'informations pour les attribuer à une des catégories ci-dessus

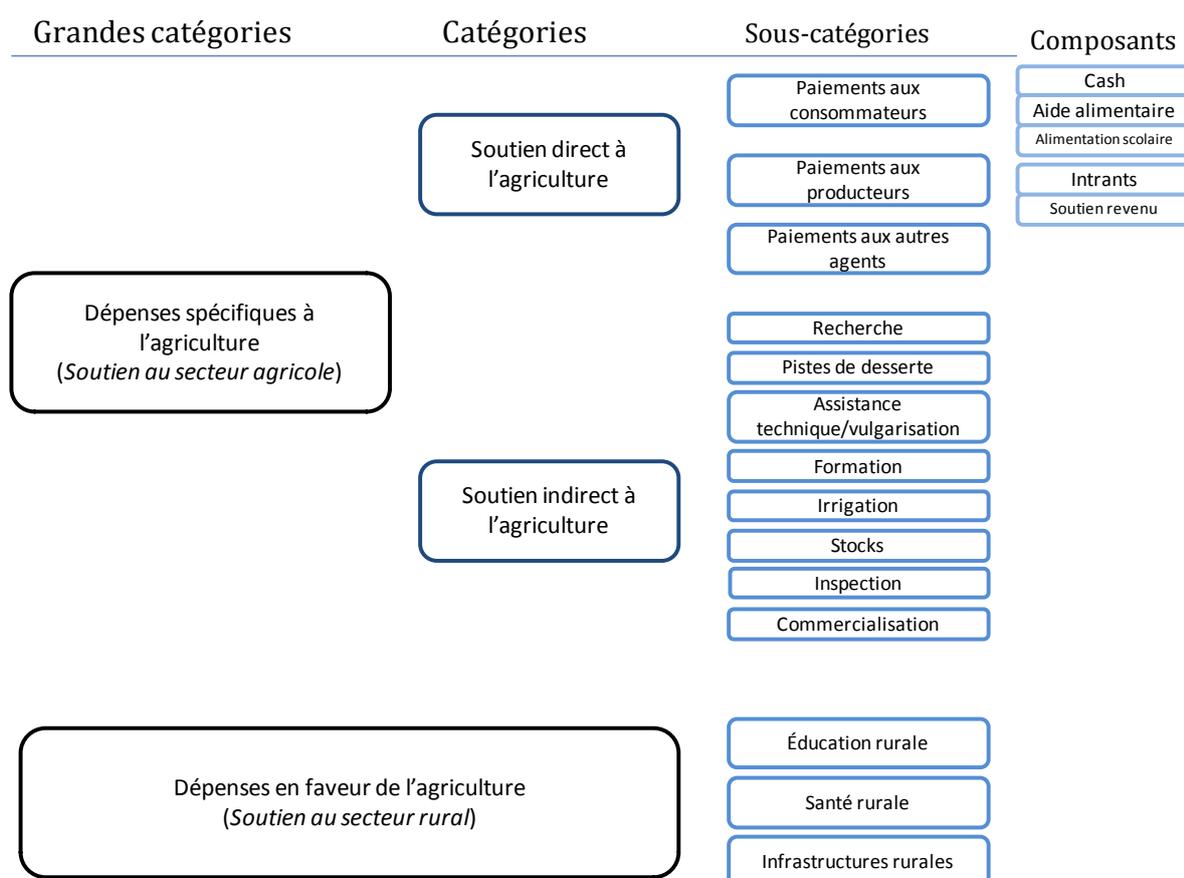
La classification ci-dessus englobe toutes les formes de soutien à l'agriculture. Tandis que le soutien direct aux producteurs – subventions aux intrants, équipement, espèces... – et aux autres agents entre dans la catégorie 1.1, le soutien collectif – recherche, assistance technique, infrastructures

agricoles... – entre dans la catégorie 1.2. Les deux catégories relèvent de la catégorie générale 1 relative aux politiques de soutien direct au secteur alimentaire et agricole.

Les politiques qui participent indirectement au soutien du secteur agricole sont prises en compte dans la catégorie générale II. La santé rurale, l'éducation rurale et les infrastructures rurales (énergie, routes...) rentrent dans la catégorie 2.

La hiérarchie des catégories peut sembler difficile à déterminer lorsque l'on examine l'encadré 1. Une autre façon schématique de l'envisager est présentée ci-dessous (Figure 1).

Figure 1. Vue schématique des catégories SPAAA des dépenses publiques



Source: les auteurs

Les transferts en soutien au développement du secteur agricole peuvent prendre deux formes: des transferts budgétaires tels que les subventions à la production, ou un manque à gagner budgétaire pour les administrations publiques comme, par exemple, les allègements fiscaux. Les deux types de transferts doivent être inclus dans les calculs, cependant il s'est révélé extrêmement difficile de quantifier et de classifier le manque à gagner budgétaire pendant la première phase du SPAAA. Cela ne signifie pas que le manque à gagner budgétaire doit être laissé de côté pour les calculs mais plutôt que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour l'estimer dans les pays où cela n'a pas été le cas jusqu'à présent.

2.3 Estimer les transferts budgétaires

Couverture exhaustive des institutions, des niveaux d'administration et des instruments de financement

Il est important d'identifier toutes les dépenses budgétaires en soutien au secteur alimentaire et agricole, indépendamment de la source de financement – fonds nationaux ou aide extérieure. Tous les financements passant par les institutions publiques doivent être couverts, puisque la mise en œuvre et le financement de certaines mesures se produisent hors du champ d'action des ministères de l'agriculture. Cela signifie que l'analyste doit examiner non seulement les dépenses des ministères de l'agriculture et des finances mais également celles des autres ministères (éducation, santé...). Par ailleurs, les financements doivent être pris en compte à tous les niveaux d'administration car nombre de mesures politiques sont mises en œuvre à différents niveaux (administration centrale, État, district, région). Enfin, tous les instruments de financement public devraient être pris en compte, qu'ils proviennent du budget ordinaire ou qu'ils soient financés par des fonds extrabudgétaires qui ne relèvent pas du budget national ordinaire mais qui sont utilisés pour la mise en œuvre de programmes spécifiques.

Encadré 2. Exemples concrets pour la couverture des institutions, des niveaux d'administration et des instruments de financement

- Exemple 1: Programmes d'alimentation scolaire (dépenses spécifiques à l'agriculture)

La plupart des dépenses spécifiques à l'agriculture relèvent du Ministère de l'agriculture. Cependant, ce n'est pas le cas pour toutes les dépenses. Par exemple, il arrivera souvent que les programmes d'alimentation scolaire (catégorie G) figurent dans le budget du Ministère de l'éducation ou de la santé et non pas dans celui de l'agriculture. Dans certains pays, comme le Mali, le Ministère des finances suit les mesures politiques liées à l'agriculture même lorsqu'elles n'émanent pas du Ministère de l'agriculture et, dans ce cas, les programmes d'alimentation scolaire peuvent être facilement identifiés. Cependant, tous les pays n'ont pas le même système financier. Cela montre qu'il est important de s'assurer que toutes les dépenses concernant l'agriculture soient couvertes, même celles engagées en dehors du Ministère de l'agriculture.

- Exemple 2: Infrastructures rurales (dépense en faveur de l'agriculture)

Bien souvent, les dépenses en faveur de l'agriculture (développement rural) ne figureront pas au budget du Ministère de l'agriculture. Cela peut être le cas pour l'énergie rurale (Ministère de l'énergie) mais également pour l'éducation rurale (Ministère de l'éducation), la santé rurale (Ministère de la santé) ou les routes rurales (Ministère des transports). L'analyste doit en être conscient au moment de recueillir les données (voir les sections ci-dessous).

- Exemple 3: L'Initiative riz au Mali

Certaines dépenses peuvent ne pas être incluses au budget national ordinaire. C'est le cas pour des initiatives spéciales du gouvernement, comme l'Initiative riz au Mali. Cette initiative, bien qu'elle accapare une part importante des dépenses nationales, est financée par un fonds spécial qui n'apparaît pas comme dépense agricole dans les livres de comptes du Ministère des finances. L'analyste doit être conscient des initiatives de la sorte et les inclure dans le calcul des dépenses.

- Exemple 4: Financement au niveau du district en Ouganda

Dans la plupart des pays africains, la décentralisation est un processus en cours. En ce sens, il existe certains projets et programmes qui seront mis en œuvre non par l'administration centrale mais par d'autres autorités comme le district, le département, la région... En Ouganda, par exemple, le Service national de conseil agricole (NAADS) est financé en partie et mis en œuvre par les administrations locales. Les dépenses budgétées et effectives au niveau du district pour le NAADS ont ainsi été identifiées et comptabilisées dans l'analyse. Dans l'idéal, l'analyste devra toujours s'assurer que toutes les dépenses publiques décentralisées sont prises en compte.

Planification budgétaire et dépenses effectives

Les dépenses effectives devraient toujours être les premières données à rechercher lors de la collecte de données. Les données sur les dotations budgétaires devraient toujours être la dernière option (mais doivent néanmoins être collectées). Lorsque les estimations sont réalisées sur une base annuelle, il est possible que les montants effectivement déboursés ne soient pas disponibles pour les toutes dernières années. Dans ce cas, les dotations budgétaires seront utilisées comme données supplétives et seront actualisées l'année suivante pour refléter les dépenses effectives. L'expérience des précédents travaux du SPAAA sur les dépenses publiques a montré qu'il est plus facile d'obtenir les dernières dépenses effectives dans les pays d'Afrique de l'Ouest que dans ceux d'Afrique de l'Est. Cependant, même en d'Afrique de l'Est, les dépenses effectives ont été recueillies dans deux pays sur trois⁵.

Les dépenses seront également présentées par source: donateur ou national. Ceci permettra la comparaison entre les dotations budgétaires et les dépenses effectives par source afin d'établir l'efficacité des dépenses publiques et l'importance de l'aide (voir ci-dessous pour plus de détails).

Encadré 3. Exemples concrets de dépenses effectives et de dépenses budgétées

- Exemple 1: Burkina Faso

Au Burkina Faso, les comptes du budget de l'État rapportent aussi bien les dépenses budgétées que les dépenses effectives avec une mise à jour décalée d'une année seulement, et ceci pour tous les projets et programmes. Avec la collaboration du Ministère des finances, il a donc été possible d'obtenir les données sur les dépenses effectives.

- Exemple 2: Kenya

Au Kenya, les dépenses effectives sont mises à jour avec un décalage de deux ans et ce sont des données difficiles et sensibles à obtenir. Ainsi, certaines dépenses sont enregistrées comme effectives dans les livres de comptes alors qu'elles ne constituent pas des déboursements effectifs au sens du SPAAA, à savoir de l'argent effectivement dépensé. Ce terme trompeur a fait perdre beaucoup de temps à l'équipe qui travaille actuellement à collecter les données sur les «vraies» dépenses effectives. L'analyste devrait toujours vérifier deux fois si les données collectées sur les dépenses sont effectives et identifier correctement les sources pour les dépenses effectives (voir ci-dessous la section sur la collecte des données).

⁵ Au Kenya, la collecte des données sur les dépenses effectives s'est révélée particulièrement difficile mais demeure possible.

Traitement des coûts administratifs des politiques

Les coûts administratifs englobent les coûts de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques agricoles et ne devraient généralement pas être inclus dans les calculs du soutien au secteur agroalimentaire. En effet, il ne s'agit pas de transferts dus aux politiques à proprement parler. Cependant, lorsque ce soutien est fourni sous forme de services, tels que la vulgarisation, la formation, la recherche ou l'inspection, les dépenses associées à la fourniture de ces services, comme les salaires des vulgarisateurs agricoles, des agents d'inspection ou des chercheurs, doivent être prises en compte dans les calculs.

Les données sur les coûts administratifs non inclus dans le calcul des dépenses publiques seront recueillies séparément. Cela permettra de déterminer la part des coûts administratifs dans l'ensemble des dépenses gouvernementales et contribuera à l'analyse de l'efficacité des dépenses publiques. L'analyste peut se référer à l'Annexe 2 pour davantage d'explications.

Encadré 4. Exemples concrets pour le traitement des coûts administratifs

- Exemple 1: Phase de conception d'un projet d'irrigation

Pour de nombreux projets, tel qu'un projet d'irrigation, les activités détaillées impliquent la phase de réflexion, qui consiste en la conception du projet. Le coût de la phase de réflexion est composé à 100% des salaires des personnes en charge de la conception du projet. Cependant, ceux-ci ne doivent pas être pris en compte dans les coûts administratifs. En effet, la conception du projet est un service qui permet la mise en œuvre d'une activité d'irrigation. Elle doit donc être comptabilisée en tant qu'irrigation (N ou B2).

- Exemple 2: Salaires des chercheurs

En général, une large part du financement d'un projet sera allouée aux salaires des chercheurs. Ces salaires seront souvent comptabilisés dans la rubrique coûts administratifs du budget ou de la description du projet. Cependant, l'analyse SPAAM prendra en compte ces salaires en tant que recherche car ils permettent la mise en œuvre de l'activité de recherche.

Traitements des investissements ponctuels et des dépenses de fonctionnement

Les investissements et les dépenses de fonctionnement doivent être comptabilisés sur une base annuelle en utilisant les informations relatives aux dépenses effectives. Si les données sur les dépenses effectives ne sont pas disponibles, il faudra alors utiliser à la place les dotations budgétaires et le budget global pour un investissement donné devra être réparti dans le temps en fonction du plan de mise en œuvre de cet investissement. Sur le plan conceptuel, cette question est similaire à celle de la distinction entre engagements et déboursements et doit être traitée de la même façon.

Il est important de noter, cependant, que les investissements ponctuels ont des impacts économiques différents de ceux des dépenses de fonctionnement. Bien que les fonds destinés aux investissements puissent être déboursés sur une période relativement courte, leurs bienfaits peuvent se faire sentir plusieurs années de suite. Dans la classification des dépenses publiques, nous cherchons à enregistrer les dépenses effectives d'une année à l'autre afin d'analyser les efforts du gouvernement pour améliorer le développement du secteur. Cependant, au moment d'analyser la

rentabilité des investissements, ceux-ci doivent être répartis dans le temps. Les méthodes classiques, comme la valeur actualisée nette (VAN), peuvent être utilisées pour évaluer les investissements considérés.

Il a été difficile d'évaluer les investissements par rapport aux dépenses de fonctionnement au cours de la première phase du SPAAA, en particulier dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, la phase II mettra davantage l'accent sur cet aspect de la méthodologie.

2.4 Estimer le soutien basé sur le manque à gagner budgétaire

Le soutien peut être fourni sous des formes qui n'impliquent pas de transferts effectifs du budget gouvernemental mais un manque à gagner budgétaire pour le gouvernement ou d'autres agents économiques. Étant donné qu'un tel soutien crée des transferts implicites aux producteurs (ou à d'autres agents du secteur agricole), ils devraient également être estimés et inclus dans la classification des dépenses publiques.

La comptabilisation des transferts basés sur un manque à gagner budgétaire est dans une large mesure une tâche empirique, impliquant des hypothèses et des jugements sur les références appropriées à utiliser pour comptabiliser le transfert. Par conséquent, il est nécessaire d'avoir une bonne compréhension des mécanismes de mise en œuvre qui sous-tendent ces politiques et du contexte économique plus général.

Comme il a été dit plus haut, l'expérience a montré qu'estimer le manque à gagner budgétaire est une tâche très difficile. Bien qu'il n'ait pas été possible d'évaluer le manque à gagner budgétaire dans la phase I, il est prévu de l'ajouter à l'analyse des dépenses publiques pour la phase II. Le calcul du manque à gagner budgétaire sera réalisé une fois que le calcul des transferts dus aux politiques aura été validé.

Il peut y avoir plusieurs types de soutien basés sur le manque à gagner budgétaire, comme les allègements fiscaux, les crédits préférentiels (des banques aux agents du secteur agricole) ou les prix administrés des intrants (par exemple, une entreprise publique qui pratique des prix plus bas pour les intrants auprès des producteurs agricoles). Dans le contexte africain, les allègements fiscaux seront le type le plus courant de soutien qui génère des transferts aux agents du secteur agricole sous la forme de manque à gagner budgétaire. Les allègements fiscaux peuvent s'appliquer au revenu, à la TVA sur les achats d'intrants, sur les taxes sur le carburant, etc. Ces éléments devraient être pris en compte dans l'estimation du soutien lorsqu'ils concernent spécifiquement le secteur agricole ou lorsque celui-ci en est le principal bénéficiaire.

Les allègements fiscaux s'entendent comme disposition concédant un avantage fiscal à un groupe d'individus (ici les agents agricoles) ou à une activité particulière (ici les activités du secteur agricole) en réduisant le montant de l'impôt et peuvent prendre les formes suivantes:

- Exemptions: montants exclus de l'assiette fiscale
- Dégrèvements: montants déduits du revenu fiscal de référence
- Crédits: montants déduits du montant de l'impôt
- Allègement des taux: taux d'imposition réduit appliqué à une catégorie de contribuables ou de transactions imposables

- Report d'impôt: allègement qui prend la forme d'un délai dans le paiement de l'impôt

Chacune de ces mesures offre des incitations économiques aux agents agricoles de la même façon que le ferait un programme impliquant des dépenses budgétaires.

Le soutien associé aux allègements fiscaux peut être mesuré en établissant un scénario contrefactuel (à savoir un groupe d'individus ou une activité qui n'a pas bénéficié de cette imposition préférentielle) et en quantifiant la valeur monétaire de la réduction du montant de l'impôt en comparant les recettes fiscales du groupe contrefactuel et les allègements fiscaux du groupe cible. Une quantification exhaustive et fiable des allègements fiscaux peut être un exercice empirique complexe qui requiert un grand nombre de ressources et d'informations. Par conséquent, seuls doivent être enregistrés ceux qui bénéficient sans ambiguïté possible au secteur agricole et qui peuvent être estimés dans un délai raisonnable et avec la précision adéquate.

2.5. Aide et dépenses publiques

Correspondance entre l'aide et les dépenses publiques

L'analyse SPAAA des dépenses publiques vise à couvrir toutes les dépenses publiques pour l'agriculture, qu'elles proviennent de l'administration ou de donateurs.

La phase I du SPAAA a montré que les contributions des donateurs aux dépenses publiques peuvent être suivies directement depuis le Ministère des finances, le Ministère de l'agriculture ou les ministères en charge de la mise en œuvre de projets et programmes directement ou indirectement liés à l'alimentation et l'agriculture. Les déboursements des donateurs seront de fait clairement séparés des déboursements nationaux dans les livres de comptes de tous les projets et programmes.

Il peut arriver, cependant, que certains donateurs ne passent pas par le système financier de l'État au moment de mettre en œuvre un projet ou un programme dans le pays. Par exemple, l'analyste peut découvrir qu'un projet signalé par l'unité du Ministère de l'agriculture en charge de la coopération avec les donateurs n'apparaîtra dans aucun livre de compte. Dans ce cas, il sera difficile de rendre compte de cette dépense. La seule façon de le faire sera de contacter directement les donateurs par le biais du centre de liaison gouvernemental compétent afin d'obtenir les déclarations budgétaires.

Les contributions des organisations non gouvernementales (ONG) ne peuvent, à de rares exceptions près, être comptabilisées dans l'analyse SPAAA des dépenses publiques. De fait, très souvent, les ONG reçoivent des fonds d'origine privée, ce qui dépasse la portée de l'analyse SPAAA qui se concentre sur les dépenses publiques. Pour les ONG financées à 100% par des fonds publics, leur contribution peut être ajoutée à l'analyse sous réserve que les dépenses effectives de leur part en faveur de l'alimentation et de l'agriculture soient clairement identifiées.

Types d'aide extérieure

Les donateurs fournissent de l'aide sous la forme de dons ou de prêts. Il est important de faire la distinction entre ces deux types d'aide car les prêts peuvent avoir des répercussions importantes sur l'économie du fait du gonflement de la dette et des contraintes du service de la dette. De plus, les contrats à court terme servant aux dépenses courantes ont des effets économiques nettement différents des prêts à long terme destinés aux projets d'investissement. Il peut être difficile d'obtenir ces informations mais la phase I du projet SPAAA a montré que, dans certains pays, la différence

entre prêts et dons a bien été enregistrée, en général dans les livres de comptes du budget national mais parfois aussi dans d'autres sources. Dans ce cas, cette distinction doit être clairement établie dans la base de données et dans l'analyse.

2.6 Principaux indicateurs de l'analyse SPAAA des dépenses publiques

Le travail du SPAAA sur les dépenses publiques permettra à l'analyste de calculer une variété d'indicateurs détaillés qui mèneront à une analyse robuste des dépenses publiques du pays. Les principaux indicateurs ainsi produits sont les suivants:

- **Niveau**

Le SPAAA donnera le niveau des dépenses publiques globales allant au secteur alimentaire et agricole, à la fois en termes de dépenses allouées et effectives et de valeur absolue et relative. Il sera possible de connaître la part des transferts dus aux politiques et des coûts administratifs, de fonctionnement et d'investissement, donateurs et administration, prêts et dons, effectives et budgétées. Toutes les dépenses relatives au secteur alimentaire et agricole seront prises en compte, y compris les dépenses pour la pêche, la sylviculture et les dépenses rurales (santé, éducation, infrastructure, énergie).

- **Composition**

Le SPAAA va plus loin que le niveau agrégé et fournit une profusion de détails sur la composition des dépenses. Cela représente le **cœur** de l'analyse SPAAA des dépenses publiques. Alors que la plupart des études sur les dépenses publiques se concentrent sur le niveau (par exemple l'objectif de la déclaration de Maputo) et les dotations en termes de normes comptables (comme la CFAP), l'analyse SPAAA des dépenses publiques produit des résultats très désagrégés qui peuvent renseigner les décideurs politiques et les praticiens du développement sur la structure du soutien budgétaire à l'alimentation et l'agriculture.

Comme mentionné dans la section 2.2, l'analyse SPAAA inspirée par l'OCDE examine les caractéristiques des mesures politiques, à savoir la façon dont elles sont mises en œuvre. La désagrégation par catégorie (voir l'Encadré 1) est unique et innovante en Afrique. Le SPAAA fournira ainsi des valeurs absolues et relatives sur la composition des dépenses publiques en faveur de l'agriculture par projets et programmes et par activités effectivement mises en œuvre au sein de ces projets et programmes.

Un autre résultat intéressant de l'analyse SPAAA sur la composition est la désagrégation des dépenses publiques par produits et groupes de produits soutenus.

La combinaison des résultats désagrégés à celle du soutien aux produits et aux activités permettra de calculer quantité d'informations supplémentaires comme la part d'un ou plusieurs projets dans le montant des dépenses totales en direction du secteur alimentaire et agricole, ou la part d'un ou plusieurs projets dans le montant des dépenses totales en direction d'un produit de base.

Par exemple, l'analyste sera en mesure de déterminer la part des subventions aux intrants dans le budget total de l'alimentation et de l'agriculture, la part des subventions aux intrants qui vont à un

produit de base spécifique et la part de certains projets/programmes dans les dépenses totales de subventions aux intrants.

- **Part de l'aide**

L'analyse SPAAA fournira également des informations sur la part de l'aide dans chaque projet et programme ainsi que les catégories des activités et produits soutenus.

Les indicateurs quantitatifs seront combinés aux données qualitatives sur le processus budgétaire et sur les objectifs et activités des projets et programmes afin de produire une note technique sur les dépenses publiques.

Partie III. DIRECTIVES PRATIQUES

3.1 Données nécessaires pour l'analyse

L'analyse SPAAA des dépenses publiques exige des données quantitatives extrêmement désagrégées ainsi que des données qualitatives détaillées sur les mesures des dépenses publiques. La méthode se propose d'appréhender toutes les dépenses publiques en soutien au développement du secteur alimentaire et agricole depuis les années les plus récentes, en allant idéalement de 2006 à la dernière année pour laquelle les données sont disponibles. Les données sur l'alimentation et l'agriculture, la sylviculture et la pêche seront prises en compte.

Données quantitatives

Il y a deux types de données quantitatives nécessaires: agrégées, principalement pour l'analyse du niveau des dépenses, et désagrégées, principalement pour l'analyse de leur composition. Des exemples concrets sont donnés ci-dessous dans l'Encadré 5.

Au niveau agrégé, les données nécessaires sont:

- Les dépenses publiques nationales globales, budgétées et effectives, afin de permettre de calculer la part du budget allant à l'agriculture.

Au niveau désagrégé, les données nécessaires sont:

- Les dépenses du budget national, qu'il s'agisse de l'administration centrale ou régionale, indépendamment du ministère qui met en œuvre la politique.
- Désagrégées par mesure politique: projet, programme ou initiative.
 - Pour toutes les mesures, dépenses budgétées et effectivement dépensées, au moins pour les années les plus récentes, en allant idéalement de 2006 à la dernière année pour laquelle les données sont disponibles
 - Pour toutes les mesures, les dépenses nationales et celles provenant des donateurs.
 - Pour toutes les mesures, des détails sur le niveau d'administration qui met en œuvre la mesure: sous-national, régional, district.

Les dépenses à prendre en compte sont:

- Les dépenses en faveur des agents agricoles individuels (par exemple, des subventions aux intrants) ou au secteur dans son ensemble (par exemple, la recherche agricole). Ces dépenses sont dénommées **dépenses spécifiques à l'agriculture**. Les agents, ou le secteur dans son ensemble, doivent être les seuls, ou les principaux destinataires des transferts générés par les mesures de dépenses qui relèvent de cette catégorie.
- Les dépenses en soutien au développement rural, comme les infrastructures, l'éducation et la santé rurales car elles ont un rôle important en soutenant indirectement le développement du secteur agricole. Ces dépenses sont dénommées **dépenses en faveur de l'agriculture**.

Toutes les mesures qui se conforment à ces critères sont prises en compte, indépendamment de leur nature, de leurs objectifs ou des impacts économiques perçus.

Par ailleurs, les mesures des dépenses générales touchant l'ensemble des secteurs économiques ne sont pas prises en compte même si elles génèrent des transferts monétaires en direction du secteur agricole. **Les dépenses privées ne sont pas prises en compte.**

Encadré 5. Exemples concrets de données agrégées et désagrégées

- Exemple 1: Dépenses agrégées en Tanzanie

En Tanzanie, l'équipe du SPAAA a recueilli les données du budget global de l'État auprès du Ministère des finances. Le budget global a atteint 8881.3 milliards de shillings tanzaniens en 2009/2010. L'équipe a recueilli les données sur les dépenses alimentaires et agricoles de plus de 170 projets et programmes et de divers ministères (agriculture, éducation, terres...). Le montant total des dépenses alimentaires et agricoles identifiées était de 1198.9 milliards de shillings tanzaniens pour 2009/2010, dont 789.3 milliards ont été effectivement dépensés. Cela représente un ratio de dépenses effectives de 77% et 9,3% du budget total qui vont effectivement à l'alimentation et l'agriculture en 2009/2010. Pour chaque mesure des politiques, la part de la contribution du donateur a également été déterminée. Elle se monte à 40 pour cent pour la période 2008/2009-2010/2011.

- Exemple 2: Dépenses désagrégées au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'équipe a été en mesure de déterminer, pour chaque année de la période 2006-2010, la part des dépenses alimentaires et agricoles sectorielles (spécifiques à l'agriculture) et celle des dépenses rurales soutenant indirectement l'agriculture (en soutien à l'agriculture). La part des dépenses spécifiques à l'agriculture était de 55 pour cent 2010 contre 39 pour cent en 2007. Pour les dépenses spécifiques à l'agriculture, la part des paiements aux producteurs (principalement du capital) était de 38 pour cent pour la période 2006-2010 et la part allant soutenir individuellement la production de coton était de 13 pour cent. Pour les dépenses en faveur de l'agriculture, la part de l'éducation rurale était de 36 pour cent.

Données qualitatives

Deux types de données qualitatives seront nécessaires pour produire l'analyse SPAAA des dépenses publiques.

Le premier ensemble de données est une description claire du processus budgétaire du pays: l'architecture institutionnelle, si possible accompagnée d'un diagramme, ainsi que l'explication détaillée du fonctionnement du budget. Cela se révélera essentiel pour comprendre le contexte politique et identifier les institutions qui détiennent les données. Tandis que la description de l'architecture institutionnelle sera utile pour l'analyse, celle du budget accélérera et rendra plus efficace le processus de collecte des données. En outre, la description du processus budgétaire sert d'introduction à l'analyse des dépenses publiques elle-même.

Encadré 6. Exemple concret de données qualitatives

- Exemple: Répertoire des projets et programmes agricoles du Mali

Au Mali, toutes les données sur les projets et programmes sont recueillies à partir d'un répertoire produit annuellement par la cellule planification et statistiques du Ministère de l'agriculture. Ce répertoire présente tous les projets et programmes de développement agricole dans le pays, avec l'agence de mise en œuvre, les objectifs et, plus important, les activités prévues – ce qui est au cœur de la classification. Un tel répertoire doit être recherché et, s'il n'existe pas, l'analyste doit répertorier la documentation sur les projets et programmes dans le pays.

La seconde exigence en matière de données qualitatives est une description complète des mesures alimentaires et agricoles qui seront prises en compte dans l'analyse: objectifs, activités, état d'avancement de la mise en œuvre des activités, produits ciblés et niveau d'administration mettant en œuvre le projet. Chaque mesure, qu'il s'agisse d'un projet, d'un programme ou d'une initiative gouvernementale, doit être bien documentée afin de permettre la classification SPAAA. Les données qualitatives sont par conséquent obligatoires pour réaliser l'analyse SPAAA.

En résumé

- Le SPAAA exige des données quantitatives agrégées et désagrégées sur les dépenses publiques ainsi que des données qualitatives sur le processus budgétaire et une claire description de toutes les mesures politiques mises en œuvre.
- Les données agrégées du SPAAA impliquent les estimations effectives et budgétées du budget total de l'administration, du montant total allant à l'agriculture, les coûts administratifs et les transferts dus aux politiques, les dépenses de fonctionnement et d'investissement, les donateurs et le gouvernement, les prêts et les dons. Toutes les dépenses effectives et budgétées.
- Les données désagrégées du SPAAA impliquent les dépenses de toutes les mesures mises en œuvre en soutien à l'alimentation et l'agriculture dans le pays. Il existe deux grandes catégories de mesures: celles spécifiques à l'agriculture, par exemple le soutien individuel ou général au secteur, et celles en faveur de l'agriculture, par exemple le soutien indirect par le biais du développement rural.

3.2 Collecte des données

Le SPAAA établit un système de suivi pour les politiques agricoles et alimentaires, y compris des dépenses publiques. Le processus de collecte des données doit alors être mené en établissant des partenariats durables entre les dépositaires des données et le Ministère de l'agriculture et/ou l'institut de recherche où se trouve l'équipe du SPAAA. Le principal détenteur de données sera le Ministère des finances mais les ministères de tutelle, dont le Ministère de l'agriculture, peuvent également détenir des données précieuses, surtout en ce qui concerne les données qualitatives. Dans la plupart des cas, la collecte des données ne sera pas facile et représentera la partie la plus longue et la plus difficile de l'exercice. L'analyste doit être prêt à travailler intensément pour obtenir des données satisfaisantes car la qualité de l'analyse s'en ressentira très sensiblement.

Données quantitatives: dépenses

Comme mentionné plus haut, le principal détenteur de données sera le Ministère des finances. Il est important de consacrer des efforts et du temps à construire un partenariat solide avec le ministère afin d'être en mesure de recueillir facilement des données mises à jour. La FAO peut fournir de l'assistance grâce à des lettres de recommandation et des missions de collecte de données. Par ailleurs, il est envisagé une collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la collecte des données dans les pays pilotes du SPAAA. Afin d'obtenir les données exigées, il peut se révéler utile d'organiser une rencontre avec les partenaires techniques du Ministère des finances afin d'expliquer l'objectif et la portée du SPAAA. Une solide compréhension du processus budgétaire permettra d'assurer une collecte efficace des données, en particulier des **données désagrégées sur les projets et programmes**. Les ministères de tutelle sont également importants pour les données complémentaires, en particulier sur la santé, l'éducation et les infrastructures rurales. Les Ministères de la santé, de l'éducation, des transports, le cabinet du Premier ministre, les travaux publics et, bien sûr, le Ministère de l'agriculture devront donc être pris en compte au cours du processus de collecte des données.

Il est préférable de recueillir des données électroniques mais, bien souvent, les données viendront sous forme de copie papier. Dans ce cas, les données devront être saisies manuellement dans le modèle Excel du SPAAA. L'analyse peut se référer à la section 3.4 afin de saisir correctement les données SPAAA. Cependant, avant de passer à cette étape, il sera d'abord nécessaire classer les données (section 3.3).

Encadré 7. Exemple concret de données quantitatives: le Ghana

Exemple: Collecter des données quantitatives au Ghana

Au Ghana, les données sur les dépenses alimentaires et agricoles sont éparpillées. Les données sur les projets et programmes qui ont été mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture se trouvent à la direction financière du ministère. Les données sur les projets et programmes mis en œuvre en dehors du Ministère de l'agriculture se trouvent au Ministère des finances. Une cellule du Ministère des finances détient les données sur les dépenses de l'administration en matière de projets et programmes et une autre détient les données sur les dépenses des donateurs. Les données qualitatives sur le contenu et les activités des projets et programmes ont été en grande partie rassemblées par la Division de la planification, du suivi et de l'évaluation des politiques (PPMED) du Ministère de l'agriculture. Il faut donc travailler intensément pour collecter et comparer les données afin de faire la meilleure des analyses possibles et la plus désagrégée.

Données qualitatives: description des projets et programmes

Le principal détenteur de données qualitatives sera souvent le Ministère de l'agriculture. Dans certains pays, des rapports référenceront tous les projets et programmes du secteur agricole et fourniront des descriptions détaillées. Pour toutes les mesures non recensées dans ces rapports, ou en l'absence de tels rapports, une revue de littérature sera nécessaire ainsi que des entretiens avec des experts locaux. Ceci permettra la compréhension des objectifs et, plus important, la nature des activités mises en œuvre dans le cadre de chaque projet, programme et initiative.

En résumé

- Il est tout aussi important de recueillir les dépenses que les descriptions des projets et programmes.
- Les données sur les dépenses seront recueillies principalement auprès du Ministère des finances, en général sur copie papier. Certaines données peuvent également être recueillies auprès des ministères de tutelle.
- Les données sur les descriptions des projets et programmes peuvent être recueillies dans les rapports référençant tous les projets dans le pays, par l'examen de la documentation, des entretiens et les dires d'experts.

3.3 Attribuer des catégories SPAAA

Une fois les données nécessaires recueillies, l'étape suivante consiste à les classer selon les catégories SPAAA des dépenses publiques (énumérées dans l'Encadré 1). Comme il a été mentionné plus haut, il est fortement recommandé de consulter l'Annexe 2 pour obtenir des indications détaillées sur chacune des catégories SPAAA.

Les mesures des dépenses sont prises en compte et classées selon la façon dont elles sont mises en œuvre et non sur la base de leurs objectifs ou impacts économiques. Pour la classification, il est important de garder à l'esprit que:

- Des efforts substantiels seront requis pour identifier les activités spécifiques de chaque projet et programme afin de pouvoir les classer, mais cela a été possible dans les pays du SPAAA pour la phase I. Cependant, il ne sera très probablement pas possible de déterminer la part de chaque activité dans le budget du projet et il faudra utiliser des supplétifs. Voir la partie « première feuille Excel: description des mesures. »
- Les catégories sont attribuées en fonction de la façon dont les **mesures sont mises en œuvre et non en fonction des objectifs**. Par exemple, si un programme intitulé «Programme d'assistance technique X» consiste également en des subventions d'intrants et des activités liées aux infrastructures agricoles, l'analyste devra inclure ces catégories dans la classification.
- Les externalités ne sont pas prises en compte dans la classification, seulement les effets primaires. Par exemple, si, dans le cadre d'un projet d'élevage, un puits est construit pour fournir de l'eau au bétail dans une zone qui n'appartient pas à un agriculteur en particulier, ce puits sera considéré comme infrastructure agricole collective (N). Il peut également profiter à l'ensemble de la population avoisinante, qui peut utiliser le puits pour d'autres raisons, mais ceci est alors considéré comme une externalité positive du puits destiné au bétail et, par conséquent, ne doit pas être pris en compte au moment de classer la mesure. Le puits est classé en tant que N, infrastructure collective et pas U, infrastructure rurale.
- Les mesures qui sont prévues mais non mises en œuvre ne sont pas comptabilisées dans la classification.
- Toutes les dépenses qui veillent à ce que l'activité mise en œuvre soit un succès sont comptabilisées en tant que transferts dus aux politiques et non comme coûts administratifs, ce qui diffère de la distinction comptable entre les deux. En conséquence, les salaires des chercheurs et des agents techniques sur le terrain, les coûts de construction d'une école ou

d'un laboratoire, les voitures et téléphones des collecteurs de données ne sont pas classés comme coûts administratifs (voir Encadré 9. Exemple: cas difficiles de classification).

- L'analyste doit classer toutes les mesures des dépenses publiques dans les catégories du SPAAA. Si l'analyste ne sait pas quelle catégorie attribuer à la mesure, il peut contacter les partenaires SPAAA pour leur demander conseil. Si l'analyste ne possède pas suffisamment d'informations ou si (dans de très rares cas), la mesure ne rentre dans aucune catégorie, alors seulement l'analyste pourra mettre la mesure sous la catégorie «non classé» (voir Illustration 1).

Encadré 8. Exemples concrets des principes de base de la classification

Exemple 1: Projet de développement de la surface irriguée de Baguinéda, Mali

En examinant le nom du projet et les objectifs établis – développer une infrastructure d'irrigation pour la culture du riz – l'analyste peut être tenté de classer le projet dans la catégorie N – infrastructure agricole (voir l'Encadré 1 pour les catégories SPAAA). Cependant, un examen plus approfondi des activités effectives du projet montre que sont également construits des infrastructures pour la vaccination du bétail (catégorie M – inspection), des marchés de village (catégorie P – commercialisation) et des routes rurales pour relier deux villages (U – infrastructure rurale). L'analyste ne doit donc pas s'arrêter à la description du projet ou aux objectifs établis mais examiner les activités mises en œuvre.

Exemple 2: Creusement d'étangs dans le cadre d'un programme national de sécurité alimentaire à Kidal, Mali

Ce programme comprenait parmi ses activités le creusement d'étangs qui peuvent servir pour divers usages agricoles. Au moment de classer cette activité, l'analyste doit d'abord déterminer si l'effet primaire de l'étang est de stimuler la productivité agricole ou de servir de bien public au village. Dans le cas de ce programme, l'effet primaire de l'étang était le soutien de l'agriculture et de l'élevage de bétail. La catégorie U – infrastructure rurale ne doit par conséquent pas être prise en compte même si l'étang profite en tant qu'externalité (effet secondaire) à la population non agricole. L'analyste reste avec deux options: infrastructure agricole (N) ou capital agricole (B2). Les étangs étant créés sur chacune des parcelles individuelles soutenues par le programme, ils constituent une amélioration à la ferme et, par conséquent, du capital. Leur effet primaire est en effet individuel et non collectif. La catégorie correcte est capital agricole, B2.

Exemple 3: Activité qui n'a jamais été mise en œuvre dans le Programme de développement du secteur agricole, Tanzanie

Cet exemple est un exemple théorique. Le Programme de développement du secteur agricole de Tanzanie a été classé dans diverses catégories du SPAAA, correspondant à chacune de ses activités. Cependant, il aurait pu arriver qu'une activité formulée dans le budget original du projet ne soit jamais mise en œuvre – par exemple la formation des agriculteurs. Si cela avait été le cas, la formation des agriculteurs n'aurait pas été comptabilisée dans la classification du projet. De fait, l'analyse SPAAA des dépenses publiques examine les activités agricoles effectivement soutenues et non les intentions.

Les deux grandes catégories principales de la classification SPAAA sont **en faveur de l'agriculture et spécifiques à l'agriculture** (voir Encadré 1 et Illustration 1).

Au moment de classer les politiques, l'analyste doit considérer:

- 1) Si la mesure mise en œuvre offre un soutien direct individuel (par ex., subvention aux intrants) ou général (par ex., recherche) au secteur agricole ou si elle fournit un soutien indirect au secteur agricole grâce au développement rural (routes rurales, énergie, santé, éducation). Si elle soutient directement l'agriculture, elle doit être classée comme **«spécifique à l'agriculture»**. Si elle soutient indirectement l'agriculture, elle doit être classée comme **«en faveur de l'agriculture»**.
- 2) Si la mesure appartient à la catégorie spécifique à l'agriculture, plusieurs sous-catégories sont possibles. La plupart sont simples et faciles à attribuer correctement. Cependant, certaines difficultés peuvent surgir dans le processus de classification; dans ce cas, l'analyste peut se référer à l'Encadré 9, aux exemples fournis dans ce document (Annexe 2) ou consulter le Secrétariat pour des indications.

Encadré 9. Exemples concrets: cas difficiles de classification

Certains cas difficiles de classification peuvent surgir. L'expérience du SPAAA a montré que ce sont souvent les mêmes.

Infrastructure et capital

La catégorie Capital (B2) fait référence aux intrants qui sont fournis directement aux producteurs au niveau de l'exploitation. Par exemple, de l'équipement. La catégorie Infrastructure (N) fait référence à des infrastructures qui profitent à des groupes de producteurs. Par exemple, une route de desserte. Il peut être difficile d'évaluer dans quelle mesure l'effet primaire d'une infrastructure est privé (exclusif et B2) et dans quelle mesure il s'agit d'un bien public (collectif et N). Prenons pour exemple l'activité qui consiste à construire un canal d'irrigation. Si l'effet primaire du canal consiste à irriguer une zone sans canalisations spécifiques le reliant à la propriété individuelle d'un agriculteur, alors il est considéré comme infrastructure agricole (N). Si le canal est relié aux parcelles individuelles par le biais de canalisations plus petites, son effet primaire est de profiter aux agriculteurs de façon individuelle et l'activité est par conséquent considérée comme relevant du capital (B2). De la même façon si l'activité d'un projet consiste à acheter 500 filets de pêche et à donner chaque filet à des pêcheurs individuels, elle est alors considérée comme un soutien individuel (B2) car elle fournit des biens privés exclusifs.

Infrastructure rurale et infrastructure agricole

La différence entre infrastructure rurale (U) et infrastructure agricole (N) est que l'infrastructure rurale profite à l'ensemble de la population rurale (y compris aux personnes qui ne travaillent pas dans l'agriculture). Par exemple, un barrage qui fournit de l'électricité à la population sera classé en tant que U tandis qu'un barrage d'irrigation sera classé en tant que N. Il est important de noter, une fois encore, que la classification est basée sur les effets primaires et non sur les effets à long terme de la mesure. Si une route de desserte est construite pour connecter des exploitations à une route principale ou à un marché, l'effet primaire signifie qu'il s'agit d'une infrastructure agricole (N). Elle peut, à plus long terme, profiter à l'ensemble de la communauté rurale mais ne doit pas être classée en tant que route rurale (U) dont l'effet primaire est de connecter des villages à des villes.

Coûts administratifs

Comme précisé ci-dessus (voir 2.3 budgétaires), le SPAAA a une définition étroite des coûts administratifs. Cette définition est basée sur une perspective analytique et non sur une perspective comptable: lorsque le soutien est fourni par le biais de services (recherche, vulgarisation...), les coûts occasionnés par ces services doivent être considérés en tant que transferts dus aux politiques. Ainsi, les coûts administratifs rapportés en

tant que tels dans la comptabilité du projet ne doivent pas être comptabilisés en tant que coûts administratifs pour le SPAAA. Par exemple, le salaire d'un chercheur, qui finance en soi le service de recherche, sera comptabilisé en tant que Recherche (i) selon la classification du SPAAA. La construction d'une salle pour former les agriculteurs aux techniques agricoles sera comptabilisée en tant que formation (K) et ainsi de suite.

Il est important de passer par cette étape avant de commencer à saisir les données sur Excel. De fait, la classification SPAAA représente la principale valeur ajoutée de l'exercice et si les données sont mal classées, l'analyse n'aura pas la qualité suffisante.

Afin de classer toutes les activités, il est fortement recommandé d'utiliser le modèle Word (fichier de description) fourni par le SPAAA (voir le site internet). La classification est ensuite réalisée comme suit:

- L'analyste répertorie et numérote chaque mesure (projet, programme ou initiative) sur le modèle Word.
- L'analyste rédige une courte description de chaque mesure (un paragraphe tout au plus), avec ses objectifs et les principales activités réalisées ou en cours de réalisation. L'état d'avancement de la mise en œuvre des activités doit être clairement indiqué.
- L'analyste attribue une catégorie SPAAA à chaque activité énumérée dans la description des mesures. Il explique également pourquoi telle catégorie a été choisie. Ceci est très important pour deux raisons. Premièrement, parce qu'expliquer pourquoi une catégorie spécifique a été assignée à la mesure permettra à l'analyste de s'assurer qu'il a fait le bon choix. Ensuite parce que cela permettra également au Secrétariat ou à tout réviseur du document d'avoir une compréhension claire de la motivation qui sous-tend le choix de l'analyste.
- Le fichier Word complété est envoyé au Secrétariat pour discussion et fait des allers et retours jusqu'à la validation de l'ensemble de la classification.

Une fois que la classification de toutes les mesures a été validée, les données peuvent être saisies.

En résumé

L'analyste doit:

- Utiliser le modèle Word du SPAAA du fichier de description
- Répertorier et numéroté toutes les mesures prises en compte pour l'analyse
- Fournir la description des objectifs et des activités
- Consacrer du temps à assigner les bonnes catégories SPAAA à chaque activité
- Envoyer le fichier au Secrétariat pour discussion et validation

3.4 Saisir et arranger les données sur Excel

Cette étape exige que l'analyse utilise le modèle de base de données des dépenses publiques du SPAAA. Ce modèle Excel contient 9 feuilles:

- 1) Description des mesures;
- 2) Classification des dépenses publiques;
- 3) Autres indicateurs;
- 4) Niveaux;
- 5) Composition;
- 6) Analyse de produit 1;
- 7) Analyse de produit 2;
- 8) Analyse de produit 3;
- 9) Rôle de l'aide.

Les feuilles 1-3, 6-7 sont consacrées à la saisie des données et à l'organisation. Une fois ceci réalisé, le modèle fournit automatiquement les indicateurs et les graphiques sur les autres feuilles. Donc, la fiabilité et la qualité de l'analyse complète dépendent directement de la phase de saisie des feuilles 1-3 et 6-7 à laquelle il faut consacrer beaucoup d'attention. Les sous-sections qui suivent expliquent, pas à pas, comment réaliser cette étape. La section 6 traite des tâches de réorganisation à effectuer sur les feuilles 6-7 et de l'analyse des indicateurs et des graphiques générés automatiquement à partir des données.

Première feuille Excel: description des mesures

Avant de commencer à insérer les données, l'analyste doit indiquer en haut de chaque feuille le nom du pays et l'unité dans laquelle les montants sont exprimés (absolue, milliers, millions ou milliards d'unités monétaires locales (UML)). L'analyste doit ensuite saisir chaque programme ou projet un par un, rangée par rangée. Un projet peut contenir plusieurs activités (voir section 3.3). Dans ce cas, chacune d'entre elles est répertoriée une par une dans la rubrique du projet ou programme. Pour chaque projet ou programme, l'analyste doit remplir les colonnes correspondantes. Nous détaillons ci-après le contenu qui correspond à chaque catégorie de colonne.

- **Mesure des dépenses publiques:** fournir le nom officiel du programme. L'analyste doit essayer d'être aussi précis et spécifique que possible afin de faciliter la différenciation entre les projets. Il serait par exemple inapproprié d'utiliser une dénomination commune pour toute une gamme de programmes, comme «Division des routes». Le nom du programme doit être unique.
- **Ministère:** indiquer le ministère ou l'organisme officiel en charge du programme.
- **Type de budget:** indiquer si le programme relève du budget ordinaire ou d'investissement.
- **Clé de répartition:** en général, les programmes sont constitués de différentes activités. Quelques fois, les données sur les poids respectifs de ces activités sont fournies lorsque – par exemple – les montants des dépenses liées à chaque activité spécifique du programme peuvent être recueillis. Cependant, le plus souvent, même si les activités constitutives d'un projet sont connues, leur importance relative dans le budget ne l'est pas. Dans ce cas, le montant total des dépenses du projet est divisé par le nombre d'activités.
- **Description détaillée:** fournir une description détaillée, comme indiqué dans le fichier de description du SPAAA ou les termes de référence. La description doit être une courte

synthèse de la portée, du centre d'intérêt et des objectifs du programme et, de préférence, ne doit pas dépasser 65 mots.

- **Sous-secteur:** déterminer à quel sous-secteur correspond le programme. Une des trois colonnes (agriculture, pêche ou sylviculture) doit être cochée avec un "x".
- **Produit:** indiquer si le programme cible un produit unique, un groupe de produits ou tous les produits. L'analyste doit remplir la colonne «unique» ou «groupe» en indiquant le nom complet des produits pris en compte; la colonne «tous», si elle est choisie, doit être cochée avec un "x". Les catégories «unique» ou «groupe» peuvent être choisies uniquement si l'analyste peut déterminer précisément à quel produit unique ou groupe de produits correspond le programme.
- **Source de financement:** établir si le programme est financé au niveau national, donateur ou une combinaison des deux. La colonne appropriée doit être cochée avec un "x".
- **Niveau d'administration:** indiquer le niveau administratif en charge du programme. La distinction se fait uniquement entre niveau national et sous-national, comme indicateur approximatif de décentralisation. La colonne pertinente doit être cochée avec un "x".
- **Catégorie SPAAA proposée:** c'est l'une des catégories les plus importantes car elle constitue la base d'une bonne analyse. L'analyste doit attribuer une catégorie SPAAA au projet, ou aux activités du projet s'il y en a plusieurs. La classification doit être faite conformément au travail réalisé dans les sections ci-dessus et être réalisée pour chaque programme ou chaque activité constitutive du programme: il est crucial de **ne pas sauter cette étape !**
- **Notes:** cette colonne est conçue pour recevoir tous les commentaires ou remarques concernant le programme, qu'il s'agisse de l'attribution de l'une des catégories ci-dessus ou de la qualité des données recueillies.
- **Montant des dépenses budgétées et effectives, donateurs/national/aide:** les montants budgétés sont les engagements de dépenses. Les dépenses effectives comprennent les dépenses effectivement déboursées. Les dépenses nationales comprennent les dépenses du budget national, qu'il s'agisse des administrations centrales ou régionales, indépendamment du ministère qui met en œuvre la politique. Les dépenses des donateurs représentent l'aide extérieure, qu'elle soit fournie par le biais des autorités locales ou de projets spécifiques menées par des organisations internationales. Les dépenses totales sont la somme des dépenses des donateurs et des dépenses nationales. Les montants correspondant à ces catégories doivent être renseignés idéalement à partir de 2006, jusqu'à la dernière année disponible.

À titre d'exemple, le remplissage progressif des 12 catégories et des montants annuels donne lieu à un tableau semblable à l'illustration ci-dessous. Utiliser une palette de couleurs unies et cohérentes pour travailler facilement sur le modèle est également essentiel.

Illustration 2. Saisie d'un programme dans le modèle SPAAA des dépenses publiques.

Il s'agit du «Projet de développement de la production d'huile végétale», un projet imaginaire à partir d'un projet ougandais. L'exemple donne uniquement les données pour 2006 et la feuille Excel est coupée à partir de « sous-secteur » et présentée de manière superposée.

MESURE DE DEPENSE PUBLIQUE	SOURCE	MINISTERE	TYPE DE BUDGET	CLE DE REPARTITION	Description détaillée	SOUS-SECTEUR			2006		
						Agriculture	Pêche	Sylviculture	Donateur	National	Total
Projet de développement de la production d'huile végétale	Fournir la source des données (Ministère de tutelle, budget ordinaire ou d'investissement, et)	MINAG	Indiquer si le programme est lié à un budget récurrent ou de développement	Indiquer le pourcentage attribué à chacune des activités constitutives du programme	Fournir une description détaillée du programme comme indiqué dans le guide méthodologique SPAAA						
Activité 1 du Projet de développement de la production d'huile végétale	Budget du MINAG		Développement	0.25	(description) recherche	x					
Activité 2 du Projet de développement de la production d'huile végétale			Développement	0.25	distribution semences	x					
Activité 3 du Projet de développement de la production d'huile végétale			Développement	0.25	formation	x					
Activité 4 du Projet de développement de la production d'huile végétale			Développement	0.25	distribution équipement	x					
PRODUIT						NIVEAU DE GOUVERNEMENT			2006		
Individual	Groupes	Tout	National	Donateur	Co-financé	National	Sous-national	CATEGORIE SPAAA PROPOSEE	Donateur	National	Total
								Indiquer la catégorie SPAAA proposée			
Huile végétale			x			x		k		100000	50000
Huile végétale			x			x		l		25000	25000
Huile végétale			x			x		B1		25000	12500
Huile végétale			x			x		k		25000	12500
Huile végétale			x			x		B2		25000	12500

Source: Base de données du SPAAA des dépenses publiques pour l'Ouganda.

Une fois que tous les projets ont été saisis en suivant les directives fournies ci-dessus, plusieurs vérifications doivent être effectuées afin de s'assurer que le modèle a été proprement rempli.

- 1. Test d'attribution des bonnes catégories SPAAA:** un espace est dévolu à ce test à la fin de la feuille «description des mesures» dans le modèle (rangées «montant total» et «contrôle» tout en bas). Il faut additionner les dépenses liées à tous les programmes associés à une catégorie SPAAA spécifique. Par exemple, tous les montants liés aux programmes de la catégorie B peuvent être additionnés en utilisant la formule Excel suivante:

 “=SUMPRODUCT(((\$E\$11:\$E\$358="B")*(G11:G358))

dans laquelle la colonne E contient les catégories SPAAA proposées et la colonne F les montants budgétisés des donateurs pour 2006.

Faire ainsi pour chaque catégorie SPAAA permet de calculer la valeur suivante:

$$[total\ catégories\ SPAAA] + [coûts\ administratifs] - [somme\ de\ tous\ les\ programmes\ ou\ activités]$$

qui doit être égale à zéro pour chaque année et chaque catégorie (budgétées/effectives, donateurs/national/total). Réaliser ce contrôle permet de s'assurer que tous les programmes et activités se sont vu attribuer une catégorie SPAAA et que rien n'a été oublié. En cas de problèmes, un contrôle rapide et utile consiste à appliquer un filtre sur «catégorie SPAAA proposée» et à rechercher les vides suspects.

- 2. Test de cohérence avec la classification des dépenses publique:** ce test s'assure simplement que la somme des montants de chaque catégorie SPAAA (en utilisant la formule présentée ci-dessus) est la même que le montant total de chaque catégorie SPAAA figurant dans la deuxième feuille Excel. Ce test doit être effectué dans la rangée bleu clair en dessous de la somme de chaque catégorie, en bas de la feuille «Description des mesures».

Deuxième feuille Excel: classification des mesures

Les étapes précédentes consistaient à décrire et arranger tous les projets et programmes du pays, leurs activités liées, les montants associés et les catégories SPAAA. Cette étape implique de

regrouper les activités auxquelles ont été attribuées les mêmes catégories SPAAA. La meilleure façon de procéder est celle-ci:

- Aller sur la feuille «Description des mesures» et appliquer un filtre sur la première catégorie SPAAA, A.
- Aller sur la feuille «Classification des mesures» et, sous la rangée A, ajouter toutes les activités A de la feuille «Description», rangée par rangée.
- Refaire la même chose pour toutes les catégories SPAAA.
- Il n'est pas possible de copier/coller au cours de ce processus. Il est **extrêmement important** d'établir un lien entre les informations des deux feuilles (voir Annexe 4. Faire le lien sur Excel)

Illustration 3. Filtre dans la feuille “Description des mesures” des modèles du SPAAA.

MESURE DE DEPENSE PUBLIQUE	SOURCE	MINISTERE	TYPE DE BUDGET	CLE DE REPARTITION	Description détaillée	SOUS-SECTEUR			Individuel
						Agriculture	Pêche	Sylviculture	
<i>Fournir le nom officiel du programme</i>	<i>Fournir la source des données (Ministère de tutelle, budget ordinaire ou d'investissement, etc.)</i>		<i>Indiquer si le programme est lié à un budget récurrent ou développement</i>	<i>Indiquer le pourcentage attribué à chacune des activités constitutives du programme</i>	<i>Fournir une description détaillée du programme comme indiqué dans le guide méthodologique SPAAA</i>				
Projet de développement durable des terres	Budget MFPED	MAAIF	Développement		(description)	x			Vegetable Oil
Projet de développement durable des terres	Budget MFPED	MAAIF/MoL	Développement		(description)	x			
Production en zone infestées de tsé-tsé	Budget MFPED	MAAIF	Développement		(description)	x			
Création de zones libres de tsé-tsé et trypanosomiase	Budget MFPED	MAAIF/MoL	Développement		(description)	x		x	
Projet d'intégration régionale, de production agricole et de promotion de l'Organisation de développement du coton ougandais	Budget MFPED	MAAIF	Développement		(description)	x			Tea
Energie pour la transformation rurale	Budget MFPED	MAAIF	Développement		(description)	x			Coffee
Projet de valeur ajoutée pour le séchage des fruits	Budget MFPED	MAAIF	Développement		(description)	x			Cotton
Transferts conditionnels au PMA-NSCC	Budget MFPED	MoLG	Développement		(description)	x			
Santé district	Budget MFPED	MoLG	Développement		(description)	x			
PRODUIT			Source de financement			NIVEAU DE GOUVERNEMENT			
Individuel	Groupes	Tout	National	Donateur	Co-financé	National	Sous-national	CATEGORIE SPAAA PROPOSEE	NOTES
								<i>Indiquer la catégorie SPAAA proposée</i>	
Huile végétale		x			x	x		B1	
	Tea/Cocoa				x	x		B1	
Thé		x	x		x	x		B1	
Café			x			x		B1	
Coton			x			x		B1	
		x	x			x		B1	
		x	x			x		B1	
		x	x				x	B1	
		x	x				x	B1	

Cet exemple couvre les projets de catégorie «B1» en Ouganda. Comme on peut le voir sur l'écran, un filtre est appliqué dans la colonne «catégorie SPAAA proposée». Chaque projet ou activité doit donc être importé au moyen d'un lien manuel. Dans le modèle, les colonnes se suivent horizontalement.

Source: Base de données du SPAAA des dépenses publiques pour l'Ouganda.

Une fois l'importation réalisée pour toutes les catégories SPAAA, l'analyste doit compléter le tableau en calculant les valeurs agrégées pour les catégories composées de sous-catégories. Les sommes à trouver sont indiquées dans le modèle (par exemple, «1.2. soutien général sous secteur» égale la somme de la catégorie I à la catégorie Q).

Une fois le tableau entièrement rempli, l'analyste doit contrôler la présence d'éventuelles erreurs en:

- Croisant les montants des transferts dus aux politiques dans la troisième section de la feuille «Classification des dépenses publiques» avec ceux de la feuille «Description des mesures»;
- Croisant les montants correspondant à chaque catégorie dans la feuille «Classification des dépenses publiques» avec ceux de la feuille «Description des mesures» (comme indiqué dans le second test décrit dans la section précédente).

Troisième feuille Excel: indicateurs généraux

La troisième feuille du modèle (“Autres indicateurs”) offre des indicateurs supplémentaires et constitue le point de départ de l'analyse SPAAA des données. Elle exige:

- De saisir les données sur les dépenses publiques nationales globales, effectives et budgétées, exprimées en UML. Il est important d'exprimer les montants dans les mêmes unités d'UML (absolue, milliers, millions ou milliards) que celles employées dans les deux premières feuilles;
- De remplir les lignes demandées en les reliant aux lignes correspondantes des feuilles «Description des mesures» et «Classification des dépenses publiques».

Comme la feuille «Autres indicateurs» offre des valeurs qui sont couramment calculées dans les études sur les dépenses publiques, il peut être utile de comparer les chiffres obtenus avec ceux des autres publications. Par exemple, la part du budget public total dédiée au secteur agricole sous la forme de transferts dus aux politiques et de coûts administratifs liés aux politiques apparaît dans plusieurs études pour la période 2006-2010 qui est celle couverte par le SPAAA⁶. De la même manière, d'autres chiffres peuvent être vérifiés et recoupés⁷.

En résumé

L'analyste doit:

- Passer par les sections 2,3 et 4 avant de commencer à saisir les données.
- Dans la première feuille, rapporter ligne par ligne chaque programme et activité et remplir toutes les colonnes; prêter une attention particulière à «catégorie SPAAA proposée».
- Réaliser régulièrement des tests et des vérifications, et **ne pas passer à la deuxième feuille avant d'avoir entièrement complété et vérifié la première feuille.**
- Saisir les valeurs seulement dans la feuille «Description des mesures» - tous les chiffres apparaissant dans les feuilles suivants doivent y être reliés (à l'exception des données budgétaires dans la troisième feuille).
- Après avoir complété la deuxième ou la troisième feuille, croiser les valeurs avec les feuilles précédentes; par ailleurs, par souci de cohérence, confronter les chiffres avec les valeurs citées dans les publications.

3.5 Analyser les données

Une fois que les données ont été correctement saisies dans les feuilles 1-3 du modèle, l'étape suivante consiste à analyser les données. Le modèle du SPAAA génère automatiquement des graphiques qui fournissent du contenu analytique sur les tendances des dépenses publiques. Dans la plupart des cas, les graphiques peuvent être analysés de deux façons:

1. Analyse statique: l'analyse compare les différentes catégories (produit, classification SPAAA, part de l'aide, etc.)
2. Analyse dynamique: l'analyse révèle les tendances et les changements dans le temps.

La partie qui suit présente les analyses de base qui peuvent être réalisées avec la base de données.

⁶ Voir, par exemple, le rapport DATA de ONE (2013), "Une opportunité à cultiver: suivi des engagements mondiaux dans l'agriculture africaine", www.one.org.

⁷ Voir, entre autres, les différents examens des dépenses publiques public (FMI, BM...) ou les publications du ReSAKSS.

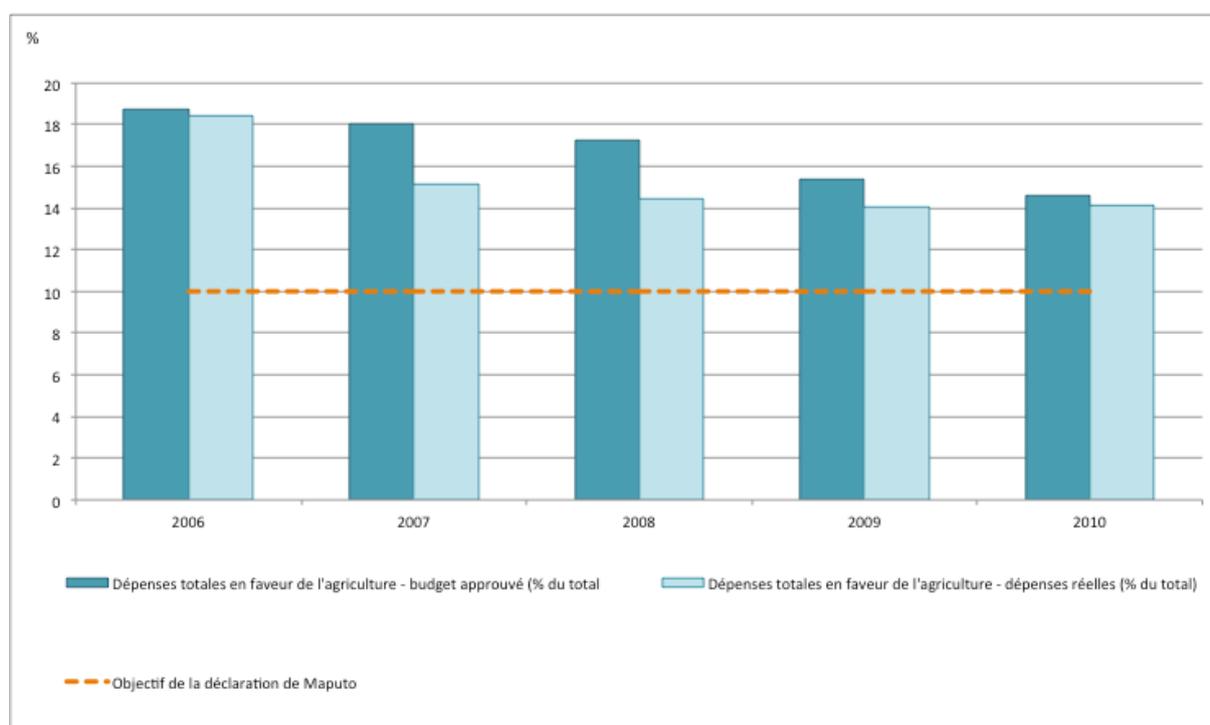
Analyse du niveau des dépenses publiques en direction du secteur agricole

Dans cette feuille est présenté un graphique comparant, pour les dépenses budgétées et effectives, la part du budget public total dédié au secteur agricole au fil des ans. Plus important une ligne pointillée représentant l'objectif de Maputo est affichée. Le graphique devrait permettre de déterminer si le pays s'est conformé à l'objectif de Maputo au cours des années couvertes⁸. L'analyste peut:

- Examiner si le pays se conforme à l'objectif de Maputo sur l'ensemble de la période et, si non, déterminer les années correspondantes;
- Examiner la tendance des valeurs, à savoir si le pays progresse vers l'objectif de Maputo.

Par exemple, un examen des chiffres pour le Burkina Faso entre 2006 et 2010 montre que ce pays dépassait l'objectif de Maputo mais qu'il existe une tendance à la baisse dans la part des dépenses publique qu'il consacre au secteur agricole.

Illustration 4. Part des dépenses totales publiques allouées à l'agriculture au Burkina Faso: dépenses budgétées et effectives, 2006-2010.



Source: nos calculs basés sur les données budgétaires collectées par le SPAAG.

De plus, l'analyste peut:

- observer l'écart possible entre les pourcentages déterminés sur la base des montants budgétés et les pourcentages déterminés sur la base des dépenses effectives;
- établir des comparaisons avec les autres pays pour lesquels les mêmes données sont disponibles et les commenter en conséquence.

⁸ Voir Conférence de l'Union africaine, deuxième session ordinaire, 10-12 juillet 2003, Maputo, Mozambique, decl. 7, p. 1: "Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine réunis en la deuxième session ordinaire de notre Conférence du 10 au 12 juillet 2003 à Maputo (Mozambique) (...) convenons d'adopter des politiques saines de développement agricole et rural et d'allouer chaque année au moins 10 pour cent de nos budgets nationaux à leur mise en œuvre, dans un délai de cinq ans".

Dans notre exemple sur le Burkina Faso, nous voyons que la part effective des dépenses est inférieure sur l'ensemble de la période à la part budgétée. Il apparaît que l'engagement envers les dépenses agricoles est plus grand au moment de l'approbation du budget qu'au moment des dépenses effectives. Par ailleurs, une comparaison peut être établie avec un pays semblable et voisin du Burkina Faso, le Mali. Le Burkina Faso a un pourcentage de dépenses publiques consacrées au secteur agricole plus élevé pour l'ensemble de la période.

Qu'apprenons-nous ?

Cette partie de l'analyse fournit principalement des informations sur la tendance des dépenses dans le pays en direction de l'alimentation et de l'agriculture, ce qui peut servir à informer les décideurs politiques et les autres parties prenantes sur l'état de l'objectif de la déclaration de Maputo au plan national.

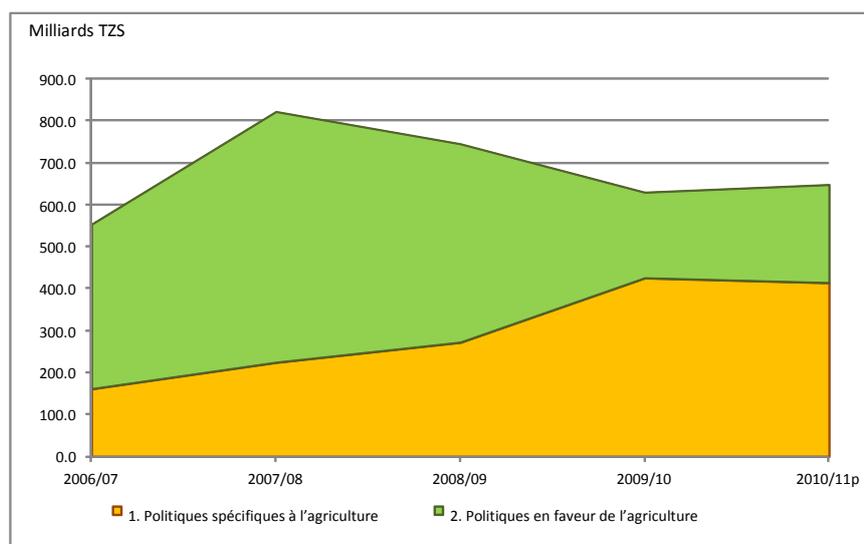
Analyse de la composition des dépenses publiques en direction du secteur agricole

Cette feuille fournit des éléments afin de comparer l'importance relative et la composition des dépenses spécifiques à l'agriculture et des dépenses en soutien à l'agriculture (voir 2.1 pour la définition des deux catégories).

La confrontation de ces catégories permet à l'analyste d'évaluer le degré de soutien sectoriel pour l'agriculture. De fait, plus la part des «dépenses spécifiques à l'agriculture» est élevée, plus le soutien est sectoriel et ciblé. D'un autre côté, une part élevée de «dépenses en faveur de l'agriculture» suggère que le gouvernement a une approche plus large du développement agricole par le biais de la santé, de l'éducation et des infrastructures rurales.

Spécifiques à l'agriculture et en soutien à l'agriculture

Un premier graphique sous le tableau de la composition (qui contient les dépenses effectives totales pour chaque catégorie SPAAA et pour chaque année) montre la tendance des dépenses spécifiques et en soutien à l'agriculture.

Illustration 5. Composition des dépenses publiques pour l'agriculture et l'alimentation en Tanzanie, 2006/07-2010/11.

Source: nos calculs basés sur les données budgétaires collectées par le SPAAA.

À titre d'exemple, nous pouvons étudier l'évolution de ces deux catégories de dépenses en Tanzanie entre 2006-2007 et 2010-2011. Nous observons une spécialisation croissante des dépenses en ce qui concerne le secteur agricole (en jaune) car les dépenses publiques sont de plus en plus affectées aux politiques spécifiques à l'agriculture.

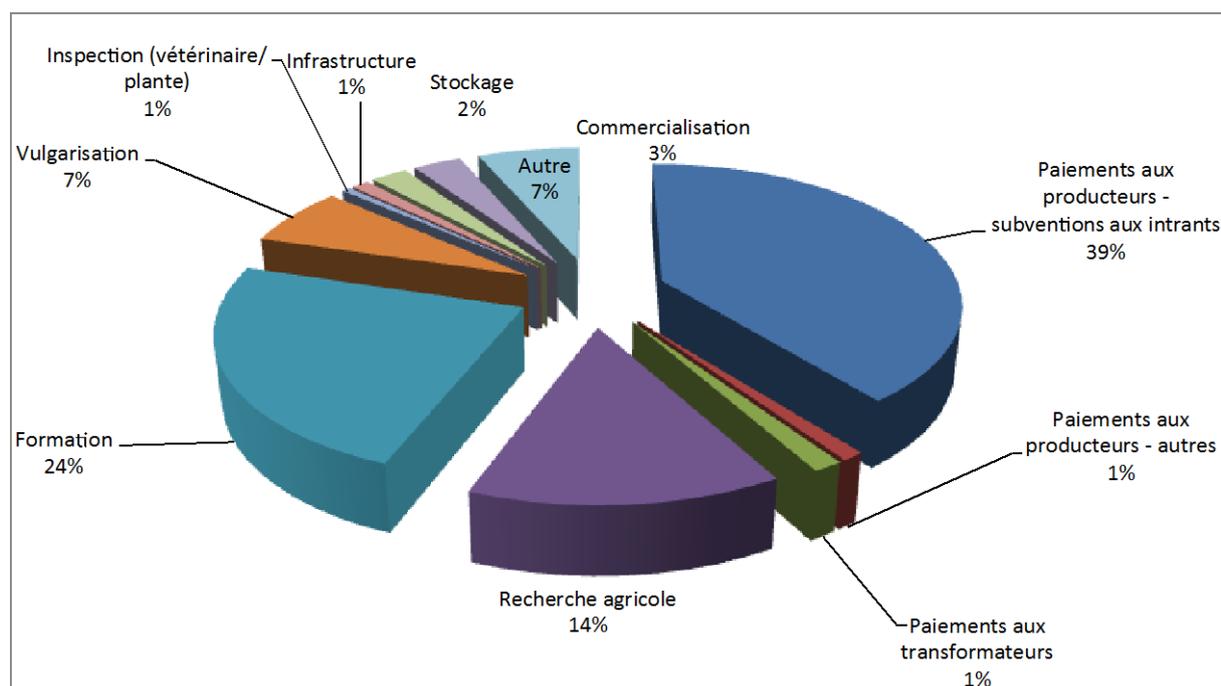
Catégories de dépenses spécifiques à l'agriculture et en soutien à l'agriculture

Un groupe de six graphiques figure sur la droite du tableau de composition. Les graphiques montrent la composition détaillée, respectivement, des dépenses spécifiques à l'agriculture et des dépenses en faveur de l'agriculture. L'analyste peut:

- Déterminer les trois plus importantes sous-catégories pour chacune de ces catégories et commenter en conséquence;
- Voir l'évolution au cours de la période.

En Tanzanie, une fois encore, les dépenses spécifiques à l'agriculture semblent consister principalement en paiements aux producteurs sous la forme de subventions aux intrants, de formation et de recherche agricole pour les années 2006-2007 à 2010-2011.

Illustration 6. Composition des dépenses publiques pour l'agriculture et l'alimentation en Tanzanie: dépenses spécifiques à l'agriculture, moyenne 2006/07-2010/11



Source: nos calculs basés sur les données budgétaires collectées par le SPAAA.

Une observation des diagrammes montre que les subventions aux intrants ont tendance à devenir plus importantes au cours de la période. En ce qui concerne les dépenses en soutien à l'agriculture, les infrastructures rurales représentent la plus grande part et les dépenses pour l'éducation rurale semblent décliner.

Qu'apprenons-nous ?

Cette partie de l'analyse nous dit quelles sont les activités agricoles qui reçoivent du soutien et celles qui n'en reçoivent pas. Ces informations peuvent être extrêmement précieuses pour évaluer si les dépenses publiques ciblent les domaines du développement agricole où les lacunes sont les plus importantes mais également si les allocations du budget agricole suivent les objectifs annoncés du gouvernement. Ce dernier point peut nous informer sur la cohérence des politiques nationales. D'autres conclusions intéressantes peuvent être tirées comme le poids des dépenses sectorielles (spécifiques à l'agriculture), la part des dépenses allant à la recherche ou aux subventions aux intrants.

Analyse de l'allocation des dépenses publiques par produit

L'analyse par produits figure aux feuilles 6-8. La feuille 6 (produit 1) est identique à la feuille 2, «Classification des dépenses publiques». L'analyste l'utilisera comme point de départ pour reclasser les projets spécifiques à l'agriculture en fonction des produits qui leur sont affectés. L'analyse par produits ne prend pas en compte les projets en faveur de l'agriculture car ils ne ciblent jamais un produit.

Pour ce faire, l'analyste doit:

- Commencer par les produits uniques, par ordre alphabétique, en important tous les projets correspondants de la feuille 6 (produit 1) à la feuille 7 (produit 2). Par exemple, appliquer un

filtre sur le nom de produit «manioc» dans la colonne correspondante de la feuille 6 et faire des liens individuels pour chaque projet sur la feuille 7 sous la catégorie «manioc». L'analyste doit toujours faire des liens et non copier/coller.

- Ensuite, importer dans la feuille 7 tous les projets liés à des groupes de produits ou à tous les produits.
- Additionner tous les projets associés à un produit, à un groupe de produits ou à tous les produits pour obtenir les valeurs agrégées.

L'analyste doit également contrôler si les données ont été correctement importées de la feuille 6 à la feuille 7.

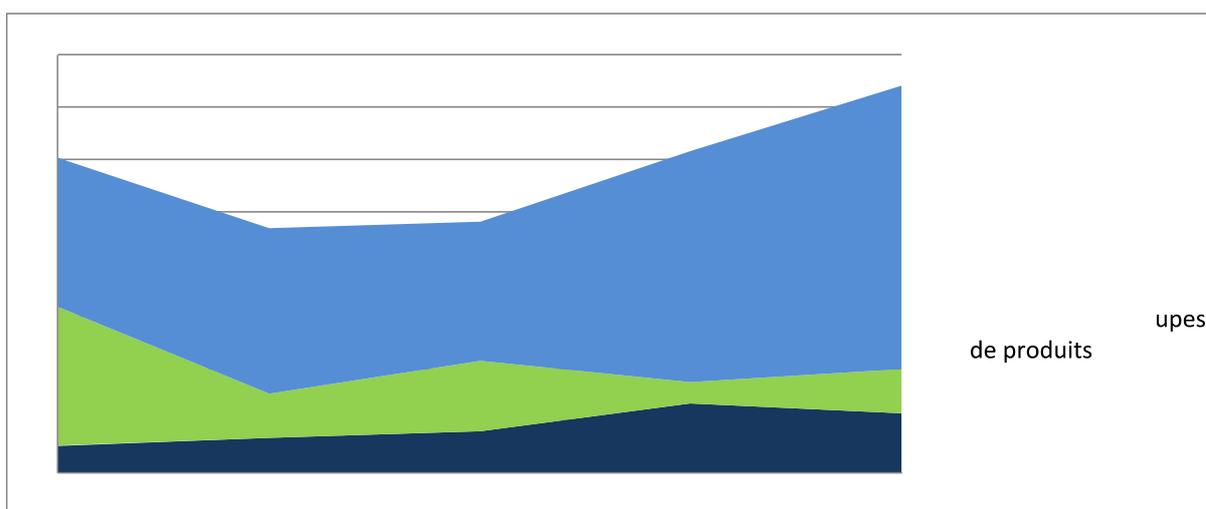
Contrôler si: [la somme des dépenses pour un produit unique]+[la somme des dépenses pour les groupes de produits]+[la somme des dépenses pour tous les produits]=[dépenses spécifiques à l'agriculture]. Ce contrôle permet de s'assurer qu'aucun projet n'a été oublié.

Une fois que les dépenses spécifiques à l'agriculture ont été ventilées en produits uniques, groupes de produits et tous les produits, l'analyste doit réaliser une analyse basée sur la feuille 8 où les graphiques sont générés automatiquement.

Produits uniques, groupes de produits et tous les produits

Le tableau des produits sur la feuille 8 (produit 3) contient les dépenses effectives globales pour chaque produit unique et pour chaque groupe de produits. Il est relié à un graphique qui montre les tendances des dépenses publiques envers les produits uniques, les groupes de produits et tous les produits. L'analyste peut utiliser la graphique pour évaluer sur une base dynamique l'importance du soutien ciblé à un produit par rapport au soutien général à l'agriculture.

Illustration 7. Dépenses spécifiques à l'agriculture au Burkina Faso en soutien aux produits, en millions de FCFA, 2006 – 2010.



Source: nos calculs basés sur les données budgétaires collectées par le SPAAA.

Par exemple, le Burkina Faso semble consacrer la plus grande partie de ses dépenses spécifiques à l'agriculture à soutenir tous les produits. Par ailleurs, le soutien aux produits uniques est en déclin sur la période tandis, qu'au contraire, les dépenses en direction des groupes de produits sont en hausse.

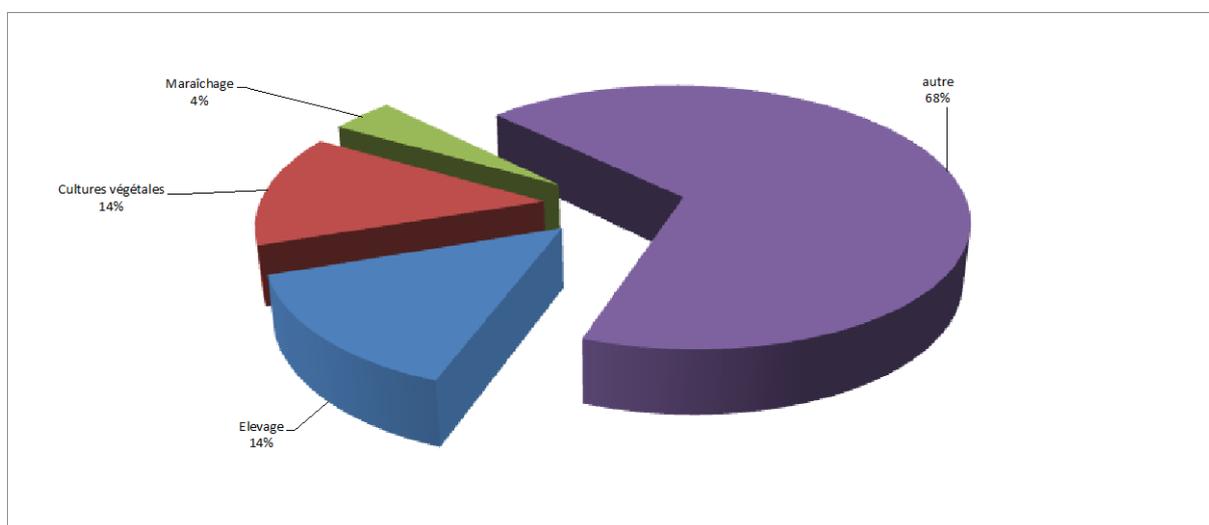
Structure des dépenses vers les produits uniques et les groupes de produits

Le tableau des produits de la feuille 8 est également relié à plusieurs diagrammes qui donnent des informations sur la structure des dépenses en direction d'un produit unique ou d'un groupe de produits. L'analyste peut utiliser les diagrammes pour:

- Déterminer les trois produits uniques et groupes de produits qui reçoivent la part la plus élevée de dépenses publiques spécifiques à l'agriculture;
- Déterminer les trois produits uniques et groupes de produits qui reçoivent la plus grosse part des dépenses agricoles visant, respectivement, les produits uniques et les groupes de produits.
- Analyser la tendance du soutien aux produits uniques et aux groupes de produits et vérifier la présence d'éventuels produits « outsiders »;
- Générer des diagrammes supplémentaires pour approfondir sa compréhension des dynamiques de dépenses. Une analyse utile consiste à générer un diagramme présentant, pour ce qui concerne les dépenses spécifiques à l'agriculture, l'importance relative des trois produits uniques ou des trois groupes de produits percevant le plus de soutien.

À titre d'exemple pour ce dernier point, nous pouvons examiner l'importance relative des trois groupes de produits les plus soutenus au Kenya pour la période 2006-2010 en ce qui concerne les dépenses spécifiques à l'agriculture.

Illustration 8. Soutien aux produits uniques et aux groupes de produits au Kenya: moyenne 2006-2010, part des groupes de produits les plus importants au sein des dépenses spécifiques à l'agriculture



Source: nos calculs basés sur les données budgétaires collectées par le SPAAA.

Comme nous le voyons, l'élevage représente 14 pour cent des dépenses spécifiques à l'agriculture, ce qui est un montant considérable.

L'analyste peut utiliser les graphiques pour donner des interprétations liées au contexte agricole du pays. Il faut prêter une attention particulière aux produits ou groupes de produits qui font l'objet d'un commerce intensif ou bien qui sont importants pour la sécurité alimentaire. Par exemple, le Burkina Faso consacre respectivement 13 et 7 pour cent de ses dépenses spécifiques à l'agriculture au coton et au riz. Le premier est exporté en grande quantité et le second est vital pour la sécurité alimentaire – cela ouvre la voie à une analyse plus approfondie.

Qu'apprenons-nous?

Cette partie de l'analyse renseigne sur les produits qui reçoivent un soutien très important ou qui, au contraire, n'en reçoivent pas. Ceci sera comparé avec les objectifs du gouvernement afin d'évaluer la cohérence des politiques (par exemple, diversification de l'agriculture, ou focalisation sur l'élevage). Il est également possible de déterminer dans quelle mesure les dépenses agricoles sont ciblées sur des cultures spécifiques ou, au contraire, encouragent un développement agricole plus transversal. De même, quantifier les transferts dus aux politiques envers une culture peut être utile pour l'autre pilier de l'analyse SPAAA, l'analyse de l'incitation par les prix.

Analyse du rôle de l'aide

La feuille 9 (rôle de l'aide) génère un diagramme en bâtons qui permet de déterminer l'importance relative des dépenses nationales et des donateurs pour chaque catégorie de la classification SPAAA. L'analyste peut:

- Observer l'importance relative des dépenses des donateurs dans les plus importantes catégories SPAAA (par ex., dépenses spécifiques et en soutien à l'agriculture, subventions aux intrants, infrastructures, etc.);
- Observer les tendances des dépenses des donateurs pour chaque catégorie.

Une telle analyse est utile pour déterminer les principaux types d'activités soutenus par les donateurs et ceux pour lesquels l'engagement du budget national est le plus fort. À cet égard, l'analyste peut également découvrir, en examinant la feuille «Description des mesures», quels sont les programmes et projets les plus fortement soutenus par les donateurs ou le gouvernement.

3.6 Rédiger la note technique d'analyse des dépenses publiques

Le produit final tiré du travail du SPAAA sur les dépenses publiques est la note technique d'analyse des dépenses publiques. Cette note rassemblera les diverses analyses mentionnées dans ces directives en suivant une structure cohérente et en fournissant des recommandations aux décideurs politiques. Elle contiendra une section introductive présentant le processus budgétaire du pays suivie par des chapitres sur le niveau et la composition des dépenses publiques qui feront appel à l'analyse présentée en section 3.5.

Des exemples de notes techniques SPAAA déjà existantes se trouvent sur le site internet du SPAAA.

RÉFÉRENCES

Balie, J., Barreiro-Hurlé, J., Bellu, L., Conforti, P., Komorowska, J., Maetz, M., Morales Opazo, C., Tortora, P., 2009. Article sur la méthodologie du SPAAA. MAFAP, FAO, Rome.

Kienou, A., Yameogo, S., Ilicic-Komorowska J., Mas Aparisi A., 2012. Analyse des dépenses publiques en soutien au développement agricole et alimentaire au Burkina Faso. Collection notes techniques du SPAAA, FAO, Rome et DGPER, Ouagadougou.

Ilicic-Komorowska, J. 2010. Proposition de méthodologie pour mesurer les dépenses publiques favorisant le développement du secteur alimentaire et agricole et application au cas de l'Ouganda. Projet d'article. FAO, Rome et OCDE, Paris.

Ilicic-Komorowska, J. 2011. Matériel de formation pour le renforcement des capacités en matière de dépenses publiques au Kenya. FAO, Rome et OCDE, Paris.

Ilicic-Komorowska, J., Keita, N. Mas Aparisi, A., 2012. Dépenses publiques en soutien au développement alimentaire et agricole au Mali, 2006-2010. Notes techniques, SPAAA, FAO, Rome et IER, Bamako.

Ilicic-Komorowska, J., Laibuni, N. 2012. Dépenses publiques en soutien au développement alimentaire et agricole au Kenya, 2006-2010. Notes techniques, SPAAA, FAO, Rome et IER, Bamako.

Ilicic-Komorowska, J., Okoboi, G., Nampewo, D., Shinyekwa, I. 2012. Dépenses publiques en soutien au développement alimentaire et agricole en Ouganda, 2006-2010. Notes techniques, SPAAA, FAO, Rome et IER, Bamako.

Ilicic-Komorowska, J. Pascal H., Maro F., Barreiro-Hurlé J., 2012. Dépenses publiques en soutien au développement alimentaire et agricole en République unie de Tanzanie, 2006-07/2010-11. Évaluation préliminaire. Notes techniques, SPAAA, FAO, Rome et ESRF, Dar-es-Salam.

OCDE, 2008. Estimation du soutien aux producteurs et indicateurs de soutien à l'agriculture de l'OCDE, concepts, calculs, interprétation et utilisation (Manuel de l'ESP), OCDE, Paris.

ANNEXES

Annexe 1. Comparaison de l'analyse des dépenses publiques du SPAAA, de la Banque mondiale et du ReSAKSS

Il peut également être intéressant de comparer les résultats du SPAAA au niveau agrégé avec ceux des autres sources de données sur les dépenses publiques, telles que la Banque Mondiale ou le ReSAKSS. Il est à noter cependant que les données de ces sources sont réunies selon une méthodologie différente, souvent avec une portée plus restrictive. La table suivante présente les spécificités de ces sources de données.

	Analyse SPAAA des dépenses publiques	Revue des dépenses publiques (PER) de la BM	Analyses ReSAKSS des DP
Nature de l'exercice	Système de suivi du niveau et de la composition des dépenses alimentaires et agricoles établi au sein du Ministère de l'agriculture ou institut de recherche dans les pays africains, analyses réalisées par le personnel local et le personnel de la FAO.	Revue de l'efficacité et de l'allocation des dépenses publiques agricoles, réalisés par le personnel de la Banque mondiale et des consultants locaux.	Revue du niveau et de la composition des dépenses publiques dans les pays d'Afrique qui ont signé le pacte PDDAA pour évaluer leurs dépenses publiques au regard des objectifs du PDDAA (en particulier celui de Maputo), réalisées par le personnel de l'IFPRI et des consultants locaux.
Objectif	Développer un système de suivi au national qui renseignera les décideurs politiques et les parties prenantes du développement sur le niveau et la composition des dépenses agricoles. Comparer la composition des dépenses agricoles avec les politiques affectant les prix dans le pays et les objectifs politiques afin d'évaluer la cohérence des politiques.	Favoriser des processus budgétaires plus efficaces (en particulier les cadres des dépenses). Formuler des recommandations basées sur des données probantes pour améliorer l'efficacité technique et d'allocation des dépenses publiques dans les pays.	Suivre la mise en œuvre des engagements du PDDAA par le biais des dépenses publiques dans les pays membres de l'Union africaine.
Portée	Spécifiques à l'agriculture et en faveur de l'agriculture (développement rural: santé, éducation, infrastructures), basée sur la classification de l'Organisation de coopération et développement économiques mais compatible avec la CFAP. Démarre avec 2006-2011. 10 pays pour la période 2006-2012.	Mesures spécifiques à l'agriculture selon la Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP): agriculture, élevage, pêche, sylviculture. Utilisation de « CFAP plus », dans certains pays, qui prend en compte certaines mesures en faveur de l'agriculture, par ex. le développement rural. Suivi sur 5 à 10 ans.	Mesures spécifiques à l'agriculture selon la Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP): agriculture, élevage, pêche, sylviculture. Suivi de 2000 à 2010. Calcul de l'objectif de Maputo pour tous les pays de l'Union africaine, 3 analyses

		Plus de 10 pays sur la période 2006-2012.	détaillées.
Ministères et institutions couverts	Tous les ministères qui mettent en œuvre des mesures qui profitent uniquement ou principalement au secteur agricole.		
Classifications et désagrégation	<p>Classification basée sur la façon dont les mesures sont mises en œuvre («caractéristiques économiques» des mesures) et comparable entre pays. Désagrégée par projet, programme et activité, produit ciblé et niveau d'administration (centralisé/décentralisé).</p> <p>Montants budgétés par rapport aux dépenses effectives. Prêts par rapport aux dons. Dépenses de fonctionnement et d'investissement. Manque à gagner budgétaire.</p>	<p>Généralement basées sur les objectifs politiques.</p> <p>Tirées de ce qui existe déjà dans le pays et, par conséquent, différent d'un pays à l'autre. De plus en plus basées sur la CFAP puisque les pays l'adoptent de plus en plus. Examinent au niveau agrégé: agriculture, élevage, pêche, sylviculture.</p> <p>Deux types de désagrégation: par fonction (comme le SPAAA mais de façon plus agrégée et non basée sur des critères de mise en œuvre) et par zone économique.</p>	Classification basée sur la CFAP pour les données agrégées. Données désagrégées présentées selon le système de classification spécifique à chaque pays.
Coûts administratifs	Exclus de la classification principale, traités séparément.	Inclus dans la classification.	Inclus dans la classification.
Budget/Dépenses effectives	Inclus dans la classification.		
Courantes/Investissement	Inclus dans la classification.		

Manque à gagner budgétaire	Inclus.	Exclus.	Exclus.
Aide	Au niveau nationale: incluse dans la classification et l'analyse ultérieure; analyse des dépenses hors budget.	Incluse dans la classification et l'analyse ultérieure; analyse des dépenses hors budget.	Incluse dans la classification, aide extra budgétaire exclue.
Analyse	<p>Analyse des tendances au niveau global des dépenses.</p> <p>Comparaison des montants budgétés et des dépenses effectives.</p> <p>Alignement des catégories de dépenses sur les objectifs du gouvernement et analyse des complémentarités/compromis entre les différentes catégories de dépenses; analyse également afin de déterminer si les dépenses se font pour les catégories aux plus forts rendements mais uniquement par comparaison avec les indicateurs existants.</p> <p>Analyse des dépenses en direction d'un produit unique ou d'un groupe de produits. La profondeur d'analyse est toujours la même.</p>	<p>Analyse des tendances au niveau global des dépenses.</p> <p>Technique – capacité à utiliser des ressources à un coût qui permet des gains d'efficacité (dépenses effectives et montants budgétés; rentabilité des programmes et enquêtes qui suivent l'argent dans l'ensemble du système, depuis le budget jusqu'au destinataire).</p> <p>Efficience d'allocation – degré auquel les ressources sont allouées conformément aux objectifs du gouvernement et rendements les plus élevés (en fonction de la profondeur de l'étude, ce dernier point est réalisé soit par comparaison avec des indicateurs existants ou par une enquête spécifique appropriée ou par des techniques économétriques ou de modélisation).</p> <p>La profondeur de l'analyse effectuée dépend de la Revue.</p>	<p>L'analyse est basée sur les indicateurs d'évaluation et de suivi agricoles.</p> <p>Ce sont les dépenses effectives (et non les budgets) qui sont analysées.</p> <p>Une dépense n'est prise en compte qu'après l'étape de paiement effectif.</p> <p>La catégorisation est faite sur la base de la CFAP.</p>

Annexe 2. Exemples concrets et pense-bêtes pour toutes les catégories SPAAA

Afin d'aider l'analyste, des exemples concrets pour chacune des catégories de la classification sont présentés ci-dessous. Les catégories intitulées «non classées» ne sont pas présentées ici. Pour voir l'ensemble de la classification, merci de vous reporter à l'Encadré 1 des directives méthodologiques.

Coûts administratifs	L'analyste classera souvent des catégories en tant que coûts administratifs. Cependant, comme expliqué ci-dessus, les coûts administratifs dans la méthodologie du SPAAA diffèrent de ceux généralement rapportés dans la comptabilité budgétaire. Cela peut créer une certaine confusion pour l'analyste. Les coûts de fonctionnement des projets qui fournissent des services agricoles ne doivent pas être comptabilisés comme coûts administratifs mais être associés à la catégorie de ce service. Par exemple, le salaire d'un chercheur est classé comme recherche (voir I), les coûts de rénovation d'une école d'agriculture sont comptabilisés en tant que formation (voir K), le coût d'une étude de faisabilité d'un projet d'infrastructure d'irrigation en train d'être mis en œuvre doit être comptabilisé comme infrastructure rurale ou capital (voir N, B2). Cependant, les coûts de fonctionnement des ministères, la formation des agents du ministère, les projets qui consistent à concevoir une nouvelle politique agricole ou un cadre stratégique doivent être comptabilisés comme coûts administratifs.
A. Subventions à la production	Aucune subvention à la production basée sur les résultats n'a été identifiée dans les 5 pays du SPAAA où l'analyse a été réalisée. Cette catégorie s'applique aux transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur la production actuelle d'un produit agricole spécifique.
B1. Intrants variables	Activités telles que: subventions aux semences, subventions aux engrais et crédit – y compris la construction des locaux d'une institution de micro financement et les salaires des employés s'ils sont subventionnés par de l'argent public. De fait, les locaux/salaires soutiendront la mise en œuvre de l'activité (voir section 2.3 sur les coûts administratifs). Si les transferts monétaires publics soutiennent des intrants qui ne sont pas variables, comme de l'équipement, voir B2.
B2. Capital	Activités comme: l'équipement (filets de pêche...), la machinerie (batteuses...), l'irrigation et les infrastructures sur l'exploitation, le bétail (animaux de trait)... Toute activité dont l'effet primaire, à court terme, va profiter aux agriculteurs individuels sera comptabilisée en B2. Si une mesure d'irrigation cible 500 agriculteurs mais implique des améliorations sur l'exploitation de chacun de ces agriculteurs (tuyaux d'irrigation, cordons pierreux, etc.), elle sera prise en compte en tant que B2. Si l'effet premier d'une mesure affecte un groupe de producteurs (micro-barrage d'irrigation, route de desserte, réserve d'eau pour le bétail), elle sera prise

	en compte en tant qu'infrastructure agricole (N).
B3. Services à la ferme	Activités comme: formation à la ferme et assistance technique, inspection et contrôle des maladies... Toute activité dont l'effet primaire, sur le court terme, est de profiter aux producteurs individuels par le biais de services sera comptabilisée en B3. Dans les pays du SPAAA où l'analyse a été réalisée, la catégorie B3 contient principalement des mesures d'inspection et de santé animale à la ferme.
C. Soutien au revenu	Cette catégorie a rarement été utilisée dans les analyses SPAAA. Elle s'est appliquée, cependant, à quelques rares mesures politiques par lesquelles les producteurs recevaient des transferts en espèces ou des subventions basés sur leur niveau de revenu.
D. Aide alimentaire	Activités: les bons d'achats et les transferts d'espèces pour acheter des produits alimentaires doivent être inclus dans cette catégorie. Plusieurs mesures politiques liées à l'aide alimentaire peuvent ne pas relever du budget du Ministère de l'agriculture mais de celui d'autres ministères. De même, plusieurs projets/programmes d'aide alimentaire peuvent être mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial et ne pas apparaître dans les comptes budgétaires publics (Tanzanie).
G. Programmes d'alimentation scolaire	Les programmes d'alimentation scolaire seront souvent rapportés dans des comptes budgétaires autres que ceux du Ministère de l'agriculture. Au Burkina Faso, par exemple, les programmes d'alimentation scolaire relèvent du Ministère de l'éducation. Il est recommandé de vérifier les projets de l'UNICEF ou du Programme alimentaire mondial dans le pays car ce sont souvent les principaux donateurs des programmes d'alimentation scolaire (Tanzanie, Burkina Faso...).
1.1.3; 1.1.4; 1.1.5; 1.1.6. Paiements aux fournisseurs d'intrants, aux transformateurs, aux commerçants et aux transporteurs.	Ces quatre catégories ont rarement été utilisées dans les analyses SPAAA. Des 4, c'est la catégorie 1.1.4 – paiements aux transformateurs – qui a été le plus utilisée. Elle englobe les activités comme les paiements aux transformateurs de lait (Mali), les paiements pour développer de petites industries de transformation (Tanzanie), les paiements pour développer des infrastructures de transformation de la viande (Mali). La catégorie 1.1.3 – paiements aux fournisseurs d'intrants – a été utilisée au Burkina Faso pour un projet soutenant les fournisseurs de phosphate.
I. Recherche	Activités comme: le financement d'instituts de recherche sur les cultures ou l'élevage, d'instituts d'économie rurale/agricole, de projets de recherche sur les semences/variétés de culture/production animale. Le financement des installations de recherche et des salaires des chercheurs doit également figurer en tant que «recherche» et non pas «coûts administratifs» (voir la section sur les coûts administratifs). Les salaires des collecteurs de données pour les projets de recherche doivent également figurer dans la catégorie «recherche».
J. Assistance	Activités comme: l'assistance collective sur les techniques agricoles (Mali),

technique	l'assistance collective sur l'utilisation de semences améliorées (Burkina Faso), l'assistance collective sur la gestion durable des terres (Ouganda) peuvent être comptabilisées dans cette catégorie. En général, toutes les activités qui impliquent l'apprentissage de techniques agricoles aux agents travaillant dans le secteur agricole relèveront de cette catégorie. Si l'activité est réalisée sur la ferme, elle représente un service direct aux producteurs individuels et doit être comptabilisée comme B3 et non pas J. Les salaires du personnel fournissant l'assistance technique, les coûts de transport du personnel et des véhicules nécessaires, la construction d'installations font tous partie du service d'assistance technique et doivent être comptabilisés en tant que J et non en tant que coûts administratifs.
K. Formation	Les activités comme le financement d'instituts de formation, (Tanzanie), des cours collectifs de formation aux pratiques d'agriculture durable (Mali), la formation à la comptabilité et à la gestion d'une exploitation (Ouganda), la formation de formateurs... doivent être comptabilisées en tant que formation. En général, toutes les activités impliquant des agents du secteur agricole recevant une formation en groupe rentreront dans cette catégorie. La formation des fonctionnaires du Ministère public sera comptabilisée comme coût administratif et non comme formation. Les salaires des formateurs, le coût de la formation des formateurs, des transports et des véhicules nécessaires, la construction de centres de formation seront comptabilisés en tant que K et non comme coûts administratifs. Il existe une difficulté à séparer l'assistance technique de la formation. En théorie, l'assistance technique est plus axée sur l'assistance aux techniques de culture de plein air tandis que la formation est davantage considérée comme un cours en salle de classe. Cependant, étant donné la difficulté à distinguer les deux catégories, un changement proposé dans la classification consiste à les fusionner avec les services de vulgarisation (voir ci-dessous) et à créer une nouvelle catégorie appelée écoles d'agriculture pour les instituts de formation agricoles et les écoles d'agriculture.
L. Services de vulgarisation	Des activités comme les champs écoles des producteurs et les services de vulgarisation fournis collectivement doivent être inclus dans cette catégorie. Les services de vulgarisation seront souvent semblables à la formation (voir la description ci-dessus).
M. Inspection	Des activités comme le financement de vétérinaires (Burkina Faso), la construction de zones de vaccination et de laboratoires (Mali), inspection de la qualité du poisson en vue de sa commercialisation (Ouganda), l'inspection des médicaments, des cosmétiques et des appareils médicaux au port d'entrée (Tanzanie) seront incluses. Globalement, toutes les activités d'inspection dont l'effet primaire est collectif et non pas produit à la ferme (pour l'inspection à la ferme, voir B3). Les salaires du personnel d'inspection, le coût des transports et des véhicules nécessaires et la construction des installations d'inspection seront comptabilisés en tant

	que M, pas en tant que coûts administratifs.
N. Infrastructure	<p>L'infrastructure agricole est une catégorie complexe. Tout d'abord, une distinction doit être faite entre infrastructure agricole et infrastructure rurale. Infrastructure agricole fait référence à toutes les infrastructures dont l'effet primaire est de soutenir le secteur agricole. Les infrastructures dont l'effet primaire est d'être un bien global pour la population rurale, comme un barrage électrique, la plantation d'une forêt, des routes rurales... ne doivent pas être comptabilisées en N mais en U (voir la catégorie U). L'externalité (effet secondaire) de l'infrastructure ne doit pas être prise en compte dans la classification – par exemple, si un puits pour le bétail profite à tous les villageois qui veulent boire de son eau, il sera néanmoins classé comme infrastructure agricole car son effet primaire est d'abreuver le bétail.</p> <p>Une autre difficulté est d'être conscient de la distinction entre capital (B2) et infrastructure. L'infrastructure dont l'effet primaire est de profiter au secteur dans son exemple ou aux agents de façon collective est considérée comme infrastructure agricole (N), et toute infrastructure dont l'effet primaire est de bénéficier aux producteurs individuels, à savoir construite sur la ferme, est considérée comme du capital pour l'agriculteur et classée en tant que B2. Par exemple, un puits construits sur une ferme est du capital (B2) et un micro-barrage construit pour irriguer toute une région est une infrastructure agricole.</p> <p>L'autre obstacle, au moment d'utiliser la catégorie Infrastructure est que, en règle générale, la plupart des infrastructures agricoles ont déjà été classées dans d'autres catégories. De fait, l'effet primaire d'une infrastructure agricole est souvent relié à une autre catégorie existante. Par exemple, l'infrastructure d'un marché de village peut être classée en P – commercialisation, une infrastructure de stockage en O – stockage, des installations pour la formation en K – formation...</p> <p>Au final, la plupart des activités classées en N seront les routes de dessertes (pas les routes rurales, classées en U) et l'irrigation en dehors de la ferme.</p>
O. Stockage	Les activités liées au stockage, principalement la construction d'infrastructures de stockage: construction de magasins de stockage, salaires des magasiniers, entretien des entrepôts...
P. Commercialisation	Les activités comme: la construction de marchés agricoles, le soutien à la commercialisation des produits agricoles, le soutien aux offices de commercialisation d'un produit (thé, café...), le soutien aux entreprises... Il peut y avoir un conflit de catégories entre formation et commercialisation lorsqu'une activité consiste en la formation aux stratégies et techniques de commercialisation (gestion des affaires, etc.). Dans ce cas, l'activité sera classée comme Commercialisation car la formation est conçue pour la

	commercialisation et non pour la production agricole.
S. Éducation rurale	Les activités comme la construction d'écoles et les programmes scolaires en zones rurales. Les programmes d'alimentation scolaire doivent être classés dans la catégorie G. Les salaires des enseignants ruraux.
T. Santé rurale	Les activités comme la construction d'hôpitaux, de crèches et de centres médicaux en milieu rural. Les salaires des médecins ruraux payés par l'État.
U. Infrastructure rurale	Les activités comme les routes rurales, l'énergie rurale, l'eau rurale. Cela inclut les routes qui connectent deux villages, les barrages qui ont pour effet primaire de produire de l'énergie, les puits ou réservoirs d'eau qui ont pour effet primaire d'être utilisés par la population (et non pour l'agriculture).

Annexe 3. Classification des dépenses publiques – version modifiée proposée

Cette version modifiée a été ébauchée en prenant compte des divers commentaires formulés par les membres de l'équipe SPAAA. Les changements sont:

- Renommer toutes les catégories intitulées «autres» en «non classifié». Il a été souligné que l'étiquette «autres» pouvait induire en erreur car elle suggère au lecteur qu'elle recouvre des catégories spécifiques «autres» qui ne sont pas formulées. Au contraire, l'étiquette «non classé» reflète le fait que les informations qui permettent la classification ne sont pas disponibles. Cette modification a déjà été intégrée à la classification SPAAA.
- Fusionner les catégories «paiements aux fournisseurs d'intrants» (I.1.3), «paiements aux commerçants» (I.1.4), «paiements aux transformateurs» (I.1.5) et «paiements aux transporteurs» (I.1.6) qui ont rarement été utilisées au cours de la phase I du SPAAA.
- Fragmenter la catégorie «infrastructure agricole» (précédemment N) en «Routes de desserte et pistes à bétail» (M) et «Irrigation hors ferme» (N). La raison de ce choix est que de nombreuses infrastructures agricoles sont déjà liées à des fonctions spécifiques dans la classification: les marchés (catégorie commercialisation, P), le stockage (O) ou même la recherche et la formation (I, K). Fragmenter N en deux catégories de fonction simplifierait la classification et donnerait également un meilleur aperçu sur l'irrigation.
- Fusionner les catégories formation, assistance technique et vulgarisation car elles se sont révélées être très semblables et difficile à distinguer. Créer une nouvelle catégorie «Écoles agricoles» spécifique aux instituts de formation et aux écoles.

Politiques spécifiques à l'agriculture – transferts monétaires spécifiques au secteur agricole, c'est-à-dire que l'agriculture est le seul ou le principal bénéficiaire d'une mesure de dépense donnée

I.1. Paiements aux agents du secteur agroalimentaire – transferts monétaires aux agents **individuels** du secteur agroalimentaire

I.1.1. Paiements aux producteurs – transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels (agriculteurs)

A. Subventions à la production – transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur la production actuelle d'un produit agricole spécifique

B. Subventions aux intrants – transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur l'utilisation d'intrants à la ferme:

- **B1. intrants variables** (semences, engrais, énergie, crédit, autres) – transferts monétaires réduisant le coût à la ferme d'un intrant variable spécifique ou d'un mélange d'intrants variables
- **B2. capital** (machinerie et équipement, irrigation sur la ferme, autres infrastructures de base) – transferts monétaires réduisant le coût d'investissement à la ferme des bâtiments agricoles, de l'équipement, des

installations d'irrigation des plantations, des installations de drainage et des travaux d'amélioration des sols

- **B3. services à la ferme** (contrôle des nuisibles et des maladies/services vétérinaires, formation à la ferme, assistance technique, vulgarisation, autres...) – transferts monétaires réduisant le coût de l'assistance technique et de la formation donnés aux producteurs individuels

B. Soutien au revenu – transferts monétaires aux producteurs agricoles basés sur leur niveau de revenu

C. Non-classé – transferts monétaires aux producteurs agricoles individuels pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations pour les attribuer aux catégories ci-dessus

I.1.2. Paiements aux consommateurs – transferts monétaires aux consommateurs finaux de produits agricoles individuels sous la forme de:

- **E. aide alimentaire** – transferts monétaires aux consommateurs finaux réduisant le coût de l'alimentation
- **F. transferts en espèces** – transferts monétaires aux consommateurs finaux pour augmenter leurs dépenses de consommation alimentaire
- **G. programmes d'alimentation scolaire** – transferts monétaires aux consommateurs finaux offrant de l'alimentation gratuite ou à coût réduit dans les écoles
- **H. Non-classé** – transferts monétaires aux consommateurs finaux individuels pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations pour les attribuer aux catégories ci-dessus

I.1.3. Paiements aux commerçants, transformateurs, transporteurs, fournisseurs d'intrants – transferts monétaires, sur une base individuelle, aux fournisseurs d'intrants agricoles, aux transformateurs de produits agricoles, aux commerçants et aux transporteurs.

1.2. Soutien général au secteur – dépenses publiques générant des transferts monétaires aux agents du secteur agroalimentaire de façon collective

I. Recherche agricole – dépenses publiques finançant des activités de recherche améliorant la production agricole

J. Formation, assistance technique et services de vulgarisation – dépenses publiques finançant l'assistance technique aux agents du secteur agricole de façon collective ou fourniture collective de services de services de vulgarisation

K. Écoles agricoles – dépenses publiques finançant la formation agricole

L. Inspection (vétérinaire/végétale) – dépenses publiques finançant le contrôle de qualité et la sécurité alimentaire, les intrants agricoles et l'environnement

M. Routes de desserte et pistes à bétail – dépenses publiques finançant des routes profitant principalement aux agents travaillant dans l'agriculture

N. Irrigation hors ferme - (routes, infrastructure d'irrigation extérieure à la ferme, autres) – dépenses publiques finançant des aménagements collectifs d'irrigation, extérieurs à la ferme

O. Stockage/stocks public – dépenses publiques finançant le stockage public des produits agroalimentaires

P. Commercialisation – dépenses publiques finançant l'assistance à la commercialisation des produits agroalimentaires

R. Non-classé – autres transferts collectifs aux agents du secteur agroalimentaire pour lesquels il n'y a pas suffisamment d'informations pour les attribuer aux catégories ci-dessus

II. Politiques en soutien à l'agriculture – dépenses publiques qui ne sont pas spécifiques à l'agriculture mais qui ont une forte influence sur le développement du secteur agricole

S. Éducation rurale – dépenses publiques pour l'éducation dans les zones rurales

T. Santé rurale – dépenses publiques pour les services de santé dans les zones rurales

U. Infrastructure rurale (routes rurale, eau rurale) – dépenses publiques pour les infrastructures rurales

V. Non-classé – autres dépenses publiques pour les zones rurales qui profitent au développement du secteur agricole pour lesquels il n’y a pas suffisamment d’informations pour les attribuer aux catégories ci-dessus

Annexe 4. Faire le lien sur Excel

Établir un lien entre les feuilles de la base de données est absolument nécessaire au cours du travail du SPAAA sur les dépenses publiques car cela fera économiser beaucoup de temps à l'analyste et réduira les risques d'erreur par rapport à l'utilisation de la fonction copier/coller. Cette annexe va montrer à l'analyste comment faire le lien entre différentes feuilles Excel car cela s'est révélé être une grande difficulté pour les pays partenaires qui ont travaillé sur la première phase du projet. Elle va prendre pour exemple la création d'un lien entre une ligne de la feuille «Classification des dépenses publiques» et la ligne correspondante de la feuille «Description des mesures».

Étape 1. Créez une nouvelle ligne dans la feuille «Classification des dépenses publiques»

COUNTRY: UGANDA	
<i>All amounts are in thousands of US\$</i>	
Uganda Environment Management Programme	
<i>Rural Water Project - Phase 3</i>	Budget MAPPED
<i>Capacity Building for Disaster Management</i>	Budget MAPPED
<i>Northern Uganda Social Action Fund Project</i>	Budget MAPPED
<i>Conditional transfers to PMA NSCE</i>	Budget MAPPED
<i>Conditional transfers to Agric. Development Centres</i>	Budget MAPPED
<i>Conditional transfers to Production and Marketing</i>	Budget MAPPED
Forestry Development departments	
<i>Crope production department</i>	Budget MAPPED
<i>Increasing Markets for Human Consumption</i>	Budget MAPPED
<i>Sustainable Land Management Project</i>	Budget MAPPED
<i>Agricultural extension</i>	Budget MAPPED
<i>Farm Income Enhancement and Forestry Conservation</i>	Budget MAPPED
<i>Distribution of MCHQ 2 Improved Nur</i>	Budget MAPPED
<i>Sustainable Forestry and Production in Western Uganda</i>	Budget MAPPED
<i>National Agriculture Advisory Service</i>	Budget MAPPED
<i>Psychosocial Activities in Disaster Development</i>	Budget MAPPED
<i>Value Addition - Tea Industry</i>	Budget MAPPED
<i>Value Addition to Fruit Drying project</i>	Budget MAPPED
<i>Capacity Building Programme</i>	Budget MAPPED

Étape 2 – Tapez le symbole = dans la ligne

A	B
COUNTRY: UGANDA	
All amounts are in thousands of Ush	
	DATA SOURCE
<i>L.Victoria Environment Management Programme</i>	Budget MFPED
<i>National Wetland Project - Phase 3</i>	Budget MFPED
<i>Capacity Building for Disaster Management</i>	Budget MFPED
<i>Northern Uganda. Social Action Fund Project</i>	Budget MFPED
<i>Conditional transfers to PMA NSCG</i>	Budget MFPED
<i>Conditional transfers to Agric. Development. Centres</i>	Budget MFPED
<i>Conditional transfers to Production and Marketing</i>	Budget MFPED
L. Extension	
=	
<i>Farm Development department</i>	Budget MFPED
<i>Crop production department</i>	Budget MFPED
<i>Increasing Mukene for Human Consumption</i>	Budget MFPED
<i>Sustainable Land Management Project</i>	Budget MFPED
<i>Agricultural extension</i>	Budget MFPED
<i>Farm Income Enhancements and Forestry Conservation</i>	Budget MFPED
<i>Dissemination of NERICA & Improved Rice</i>	Budget MFPED
<i>Sustainable Irrigated Rice Production in eastern Uganda</i>	Budget MFPED
<i>National Agricultural Advisory Service</i>	Budget MFPED
<i>Presidential Initiative on Banana Development</i>	Budget MFPED
<i>Value Addition- Tea Industry</i>	Budget MFPED
<i>Value Addition to Fruit Drying project</i>	Budget MFPED
<i>Poverty Alleviation Programme</i>	Budget MFPED

Étape 3 – Allez sur la feuille “description des mesures” et cliquez sur la ligne où vous voulez créer le lien, sur la cellule correspondante (ici A118)

A	B	
MAAIF Coordination	MAAIF	the main preparati support th Investmen ministry a
Support to quality assurance for fish marketing	MAAIF	This proje marketing
Markets & Agricultural Trade Improvement	MoLG/MAAIF	This proje produce i
<i>Markets and Agriculture Trade Improvement Projects (MATIP)</i>	MoLG	Markets &
<i>Markets & Agricultural Trade Improvement</i>	MAAIF	Markets &
Regional NERICA Research and Training Centre	MAAIF	The traini to cater fo countries
<i>Regional NERICA Research and Training Centre</i>	MAAIF	training
<i>Regional NERICA Research and Training Centre</i>	MAAIF	reserach
Agriculture and Rural Development	MAAIF	The main farming te
Establishment of a Tea Factory in Kabale	MAAIF	Activities

Étape 4 – Appuyez sur la touche “Entrée” sur votre clavier : les lignes sont liées !

A122		Jc	=Description of measures!A17	A	B
1	COUNTRY: UGANDA				
2					
3	All amounts are in thousands of Ush				
4					
5					
6					
7					
8	DATA SOURCE				
113	L.Victoria Environment Management Programme				Budget MFPED
114	National Wetland Project - Phase 3				Budget MFPED
115	Capacity Building for Disaster Management				Budget MFPED
116	Northern Uganda. Social Action Fund Project				Budget MFPED
117	Conditional transfers to PMA NSCG				Budget MFPED
118	Conditional transfers to Agric. Development. Centres				Budget MFPED
119	Conditional transfers to Production and Marketing				Budget MFPED
120	L. Extension				
121	Support to quality assurance for fish marketing				
122	Farm Development department				Budget MFPED
123	Crop production department				Budget MFPED
124	Increasing Mukene for Human Consumption				Budget MFPED
125	Sustainable Land Management Project				Budget MFPED
126	Agricultural extension				Budget MFPED
127	Farm Income Enhancements and Forestry Conservation				Budget MFPED
128	Dissemination of NERICA & Improved Rice				Budget MFPED
129	Sustainable Irrigated Rice Production in eastern Uganda				Budget MFPED
130	National Agricultural Advisory Service				Budget MFPED
131	Presidential Initiative on Banana Development				Budget MFPED
132	Value Addition- Tea Industry				Budget MFPED
133	Value Addition to Fruit Drying project				Budget MFPED
134	Poverty Alleviation Programme				Budget MFPED

Note: A red arrow points to row 121, and a red circle highlights the formula cell in row 8.



FOOD AND AGRICULTURE
ORGANIZATION OF
THE UNITED NATIONS



MAFAP
SPAAA

supported by the *Bill and Melinda Gates Foundation*